



REPUBLIQUE DU BENIN

* * * * *

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

* * * * *

UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI (UAC)

* * * * *

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE

MAGISTRATURE (ENAM)

* * * * *

Contribution à la mise en place du partenariat musée – école : cas du Musée d'Histoire de Ouidah

Présenté par

Kayodé Y. Tatiana ALLAGBE

Pour l'obtention du Master à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) de
l'Université d'Abomey Calavi (UAC)

Spécialité : GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Le 14, Novembre 2013

Directeur de mémoire : M. Richard J. V. SOGAN

Directeur du Patrimoine Culturel du Bénin

Devant le jury composé de :

M. Alexis GNANGUENON Président

Chef département Science et Technique de l'Information
Documentaire à l'ENAM

M. Jules AGANI Examineur

Gestionnaire du patrimoine culturel, chef département
Education et Recherche à la CNPF

M. Honoré MEGBEMADO Examineur

Gestionnaire du patrimoine culturel, Chef département
Culture et Communication à la CNPF

Dédicaces

Avec un cœur plein d'amour et de gratitude :

A

Mon père ALLAGBE Tayé, qui a su m'orienter et qui a tout mis en œuvre pour assurer mon éducation et pour forger ma personnalité. Papa, que ce travail soit pour toi un début des récompenses aux énormes sacrifices que tu as consentis pour ma réussite. Longue vie à toi !

Ma mère ADJAMANI Irène, pour ton amour, ton sacrifice et pour toutes les souffrances que tu as endurées pour ma réussite. Ce travail est l'aboutissement de tes prières quotidiennes. Puisse Dieu veiller sur toi !

En mémoire de mon frère ALLAGBE Ulrich à titre de récompense posthume.

Mes sœurs pour tout votre amour.

Marouf DOKOTO en témoignage de ton soutien sans cesse renouvelé.

A tous ceux qui me sont chers.

Remerciements

A Monsieur Casimir DEGBEY, Coordonnateur du master gestion du patrimoine culturel pour ses conseils.

A Monsieur Richard SOGAN, Directeur du Patrimoine Culturel du Bénin qui, malgré ses multiples occupations, a accepté de diriger ce travail. Recevez ma profonde gratitude.

A nos Professeurs qui n'ont ménagé aucun effort pour nous inculquer le meilleur de leur savoir et de leur savoir-faire.

A Monsieur Yves TUBLU pour sa disponibilité et sa contribution à ce travail.

A Monsieur Félicien HOUNWANOU, pour ses conseils et suggestions dans notre recherche de la connaissance pour l'aboutissement de ce travail.

A Mme Micheline EGOUNLETI, Conservateur du Musée d'Histoire de Ouidah, Mme GOEH-AKUE Maggy Adoudé, Conservateur du Musée National du Togo, et tout le personnel de ces musées pour leur disponibilité constante pendant et après mon stage.

A Monsieur Calixte BIAH pour sa disponibilité et sa contribution à ce travail.

A tous les camarades de la première promotion qui nous ont soutenue sans relâche, en particulier Pascaline TCHALANTEMA et Evelyne ALITONOU.

Liste des acronymes et abréviations utilisés

- ASAMHO : Association des Amis du Musée d'Histoire de Ouidah
- CAEB : Conseil des Activités Educatives du Bénin
- DPC : Direction du Patrimoine Culturel
- ENAM : Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
- EPA : Ecole du Patrimoine Africain
- FDPC : Fonds de Développement du Patrimoine Culturel
- FLASH : Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
- GPC : Gestion du Patrimoine Culturel
- ICOM : International Council of Museums (Conseil International des Musées)
- IRAD : Institut de Recherche Appliquée du Dahomey
- MCAAT : Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme
- MHO : Musée d'Histoire de Ouidah
- SA : Secrétariat Administratif
- SAP : Service d'Accueil des Publics
- SE : Service Educatif
- SPMAE : Service de la Promotion des Musées et de l'Action Educative
- UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture)
- WAMP : West African Museums Programme (Programme des Musées de l'Afrique de l'Ouest)

Liste des tableaux

Tableau 1 : Statistiques de fréquentation du musée des cinq (5) dernière années du public scolaire.....	10
Tableau 2 : Période de réalisation des activités.....	56
Tableau 3 : Budget prévisionnel.....	59

Liste des illustrations

Figure 1 : Plan du Musée d'Histoire de Ouidah.....	5
Figure 2 : Plan détaillé du Musée d'Histoire de Ouidah.....	6
Figure 3 : Carte aérienne de la commune de Ouidah.....	9
Figure 4 : Vue d'entrée du Musée d'Histoire de Ouidah.....	14
Figure 5 : Bâtiment consacré à l'exposition permanente.....	14
Figure 6 : Bâtiment consacré à l'exposition temporaire.....	15
Figure 7 : Modèle didactique d'utilisation des musées à des fins éducatives.....	21
Figure 8 : Organigramme du Musée d'Histoire de Ouidah.....	44

Glossaire

Ecole : L'école est un établissement où l'on donne un enseignement collectif général. Elle est régie par des modes de conception, d'organisation, de transmission des savoirs, des savoir-faire, des connaissances scientifiques, des compétences professionnelles et artistiques, des apprentissages, ainsi que des mécanismes de leur évaluation.

Musée : Institution permanente sans but lucratif au service de la société et de son développement, ouvert au public ; il acquiert, conserve, diffuse et expose à des fins d'étude, d'éducation et de plaisir, les témoignages matériels et immatériels des peuples et de leur environnement

Partenariat : Le partenariat est une action commune négociée: elle correspond à une relation de collaboration entre individus d'institutions différentes qui s'insère dans une idéologie de consensus et qui implique le partage d'atouts individuels pour la réalisation d'objectifs communs¹.

Partenariat musée-école : C'est une relation de collaboration entre les équipes du musée et les établissements scolaires. Il consiste à élaborer des projets en musée qui permettent aux élèves de réaliser des apprentissages en lien avec les programmes scolaires, mais aussi des apprentissages au sens large du terme: ouverture sur le monde et sur la culture, hausse du niveau de curiosité, maîtrise accrue des habiletés générales de pensée.

¹ Zay (1994)

Résumé

La consommation culturelle augmente et les institutions culturelles ont plus que jamais besoin d'être tournées vers les attentes de leurs publics. Comment concilier l'univers culturel et les objectifs de fréquentation? Avec l'avènement de ce que Dominique Poulot appelle « le temps des publics », les publics sont devenus le centre des préoccupations des gestionnaires des musées. Les objectifs de fréquentation et de démocratisation culturelle sont devenus l'une des missions primordiales des responsables des musées alors que le profil sociologique des visiteurs du musée ne semble guère avoir changé. Le musée d'histoire de Ouidah, logé dans le fort portugais qui constitue l'une des richesses patrimoniales de la ville de Ouidah, retrace l'histoire de cette ville et de la traite négrière. Il constitue, de ce fait, un support didactique important dans l'enseignement, entre autres, de l'histoire, de la géographie, de l'art. Malheureusement, il est très peu fréquenté par le public scolaire.

Pour y enclencher un actif processus de fréquentation par le public scolaire et insuffler un dynamisme à la question de gestion et d'organisation des activités pédagogiques dans les musées, il faut lever tous les goulots qui entravent son bon fonctionnement tels que l'inexistence d'une collaboration avec les écoles, la faible fréquentation du public scolaire, la quasi inexistence d'offres pédagogiques et l'insuffisance des moyens humains, financiers et matériels, pour organiser les activités. Ce diagnostic des faiblesses de l'organisation et du fonctionnement du musée d'histoire de Ouidah puis la proposition d'approches de solutions aux problèmes posés pour une dynamisation de celui-ci par la mise en place des partenariats avec l'école, donneront une plus grande visibilité au musée.

Mot-clefs

Musée, école, Partenariat, public scolaire.

Abstract

As interest in culture increases, cultural institutions more than ever need to turn to the expectations of their publics. How do we reconcile the cultural world and the visit objectives? With the advent of what Dominique Poulot calls "time for visitors", the public has become the main preoccupations of museum administrators. The cultural democratization and visit objectives have become one of the vital missions for museum administrators while the sociological profile of visitors to the museum hardly seems to change. The Museum of History of Ouidah located in the Portuguese fort, constitutes one of the patrimonial asserts of Ouidah. It recounts the history of Ouidah and the slave trade. It therefore serves as an important learning aid in the teaching of history, geography, art and others. Unfortunately it is scarcely visited by those in the academia.

In line to boosting regular visit by those in the academia and instilling dynamism to the management and organization of educational activities question of museums, we must aim at eliminating all the bottlenecks that hinder its smooth running notably, the absence of collaboration with schools, Low patronage of schools to the museum, Almost non-existing pedagogical offer and the Insufficient human, financial and material aids for program organization.

This organizational and functional weaknesses diagnosis of the museum of history of Ouidah and suggested solutions to the difficulties for its dynamism by the establishment of school-museum partnership will make the museum well-known.

Key-words

Museum-school-Partnership-school-public.

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE

CHAPITRE PREMIER : Problématique du projet (justification et importance du projet, les hypothèses de recherche, l'état des lieux)

SECTION 1 : Cadre physique de l'étude, justification et importance du projet

§1 : Présentation du Musée d'Histoire de Ouidah

§2 : Justification, importance de projet et hypothèses de recherche

SECTION 2 : Etat des lieux et synthèse des données de terrain

§1 : Les activités muséales et les ressources

§2 : Les collections et les sources d'informations

CHAPITRE DEUXIEME : Revue de littérature

SECTION 1 : Clarification des concepts

§1 : Elément de définition Musée / Ecole et rôle de l'éducation muséale

§2 : Place de l'éducation au sein du musée et partenariat musée-école

SECTION 2 : Médiation culturelle et outils

§1 : La médiation culturelle

§2 : Les outils de la médiation culturelle

CHAPITRE TROISIEME: Cadre théorique et méthodologique de l'étude

SECTION 1 : Démarches méthodologiques

§1 : La recherche documentaire et l'observation directe

§2 : L'entretien et le questionnaire

SECTION 2 : Techniques de traitement et analyse des données

§1 : Techniques de traitement des données, analyse et synthèse des résultats

§2 : L'expérience du stage, présentation des structures d'accueil, l'enseignement du stage et difficultés rencontrées

CHAPITRE QUATRIEME : Présentation du projet : partenariat musée-école

SECTION 1 : Présentation du projet

§1 : Présentation du projet, objectifs et résultats attendus

§2 : Proposition d'organigramme et ressources

SECTION 2 : Programmes d'activités, dispositions préalables, recommandations et budget prévisionnel

§1 : Activités d'animation pédagogiques et activités d'animation culturelles

§2 : Dispositions préalables et recommandations. Budget prévisionnel et suivi-évaluation

CONCLUSION GENERALE

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

TABLE DES MATIERES



INTRODUCTION

Introduction

La culture est la mémoire collective vivante d'un peuple. Sa sauvegarde entretient la continuité de la société qui l'a produite. Selon l'UNESCO², la culture est « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances³ ».

La culture constitue, de ce fait, une dimension fondamentale du processus de développement et contribue à renforcer l'indépendance, la souveraineté et l'identité des nations. Un développement équilibré ne peut être assuré que par l'intégration des données culturelles dans les stratégies qui visent à le réaliser. Ces stratégies devraient toujours prendre en compte le contexte historique, social et culturel de chaque société. Dans cette optique, la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, en son article 10, stipule que : « Toute personne a le droit à la culture ; l'Etat a le devoir de sauvegarder et de promouvoir les valeurs nationales de civilisation tant matérielles que spirituelles »⁴.

La culture apparaît donc comme un élément fondamental dans la vie de tout homme. Ensemble des us et coutumes propres à une communauté donnée, le patrimoine culturel est constitué des biens immatériels et matériels à caractère historique ou artistique appartenant à une entité publique ou privée, à un peuple ou à une Nation. Ce patrimoine culturel découle de la culture et s'étend aussi aux œuvres de ses artistes, architectes, musiciens, écrivains, savants, aussi bien qu'aux créations anonymes surgies de l'âme populaire et à l'ensemble des valeurs qui donnent un sens à la vie.

² Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science, et la Culture

³ Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico city, 26 juillet – 6 août 1982

⁴ La loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, article 10

Le patrimoine culturel d'un peuple est géré par diverses institutions dont les musées chargées de la conservation, la protection et la diffusion de ce patrimoine. Le musée est " une institution permanente sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouvert au public ; il acquiert, conserve, diffuse et expose à des fins d'étude, d'éducation et de plaisir, les témoignages matériels et immatériels des peuples et de leur environnement"⁵. Le musée est aussi un lieu d'instruction, de formation, et de communication. Le patrimoine muséal est à la fois un acteur et un instrument de la mise en place du dialogue entre les Nations et d'une vision commune sur le plan international dont l'objectif essentiel est le développement culturel. Le musée est tout d'abord l'instrument de la sauvegarde et de la préservation du patrimoine dans son ensemble. Il en assure l'étude scientifique nécessaire à la compréhension et à la détermination du sens autant qu'à la propriété. En cela, le musée contribue à l'élaboration d'une éthique globale fondée sur des pratiques de conservation, de protection et de diffusion des valeurs du patrimoine culturel. La mission éducative du musée, quelle que soit sa nature, est complémentaire de l'étude scientifique. Le musée a donc l'important devoir de développer son rôle éducatif et d'attirer à lui un plus vaste public issu de la communauté, de la localité ou du groupe qu'il sert.

En Afrique et plus particulièrement au Bénin, les musées sont marginalisés et ne sont fréquentés que par les initiés de la culture, les touristes étrangers et une faible partie de la population locale.

Les musées ne disposent pas d'une politique adéquate permettant d'attirer un plus grand public. Mieux, le monde scolaire n'est pas suffisamment pris en charge. Cependant ce sont les scolaires qui représentent ou constituent une part importante des usagers des musées en général.

Notre étude porte sur le Musée d'Histoire de Ouidah (MHO). Le Musée d'Histoire de Ouidah est le seul au Bénin qui retrace l'histoire de la traite des esclaves. Malgré les richesses historiques et patrimoniales dont regorge ce musée, il est plus fréquenté par

⁵ Code de déontologie du Conseil international des musées (ICOM) pour les musées, 2006, p.15

un public de touristes étrangers que par le public béninois. Cet état de chose est dû à l'absence d'une politique adéquate. Il faut noter que le travail de fidélisation des publics par les musées ne saurait se développer sans une attention particulière portée aux publics scolaires et aussi aux relations musée-école. Le raccordement et la complémentarité entre les programmes éducatifs, les activités culturelles et les expositions rendent l'offre au visiteur plus intéressant. Il faut encourager le développement d'activités éducatives (ateliers éducatifs, visites guidées et interactives, visites en milieu scolaire, trousseaux pédagogiques, etc.) qui incitent aux sorties éducatives en milieu muséal. Cependant, pour qu'elles soient pleinement efficaces et réussies, celles-ci doivent étroitement s'arrimer aux programmes scolaires. Car, inciter le public scolaire à aller au musée, c'est développer chez les jeunes, adultes de demain, l'habitude de fréquenter les institutions muséales pour garantir leur attachement futur à ce lieu de culture, de savoir et de mémoire.

Le présent projet de mise en place du partenariat musée-école s'inscrit dans le cadre de l'animation du Musée d'Histoire de Ouidah à travers la création d'activités liées au programme scolaire. Initier des actions en direction du public scolaire favorisera sa fidélisation au musée et l'accroissement du taux de fréquentation. Ce projet vise à valoriser, à promouvoir et à faire connaître le musée tant sur le plan national qu'international.

Notre travail est divisé en quatre chapitres :

- Le premier chapitre traite de la problématique du projet (justification et importance du projet, les hypothèses de recherche, l'état des lieux).
- Le second chapitre est consacré à la revue de littérature.
- Le chapitre trois présentera le cadre théorique et méthodologique de l'étude.
- Au chapitre quatre, nous présenterons le projet professionnel : Mise en place du partenariat musée-école au Musée d'Histoire de Ouidah.

CHAPITRE PREMIER :
PROBLEMATIQUE DU
PROJET, JUSTIFICATION ET
IMPORTANCE DU PROJET, HYPOTHESES
DE RECHERCHE ET ETAT DES LIEUX

Section 1 : Cadre physique de l'étude, justification et importance du projet

Paragraphe 1 : Présentation du Musée d'Histoire de Ouidah

Il y a environ quatre décennies, on ne parlait pas du Musée d'Histoire de Ouidah. Le bâtiment qui abrite aujourd'hui le Musée d'Histoire de Ouidah était autre fois le fort portugais « São-João-Baptista-de-Ajuda » érigé en 1721 par le capitaine Joseph Torres et placé sous l'autorité du vice-roi du Brésil depuis 1815. Les Portugais n'étaient pas les seuls ni les premiers à construire un fort sur la côte du Golfe de Guinée. Ils ont été précédés par des Français avec le « fort royal de Saint Louis de Gregory », érigé en 1671 puis les Anglais avec le « Fort William » construit en 1682. Ces deux derniers forts n'existent plus de nos jours.

Le fort portugais a été bâti avec toutes les précautions pour empêcher l'évasion des esclaves et l'invasion du site. Abandonné par les esclavagistes portugais en 1816, il fut occupé par la mission catholique fondée par les Pères Borghero et Fernandès. En 1864, les Portugais sont revenus pour transformer le fort en un siège de la représentation de l'Etat portugais qui y installa un résident. Celui-ci y apporta certaines modifications telles que la destruction des anciens bâtiments, la construction d'une résidence de style colonial et la transformation du parc à la fois en un potager et verger. C'était déjà le point de départ de la colonisation dont le fort ne servait que la base. Ainsi, le fort devint dans l'ex Dahomey déjà colonie française, une enclave portugaise à l'image du vatican, c'est-à-dire un Etat dans l'Etat, cela, jusqu'à l'accession du Dahomey à la souveraineté nationale en 1960.

Sommé de partir *manu militari*, le dernier résident portugais incendia le fort, détruisant ainsi tous les documents d'archives et tout le mobilier, le 31 juillet 1961. Par le décret N° 266/PC-MENC du 13 novembre 1964 "portant mise à la disposition du ministère de l'Education Nationale et de la Culture, le fort portugais de Ouidah est classé et déclaré Monument Historique". Il y est aménagé un musée. En 1967, le gouvernement

restaure la demeure du résident et place sous la direction de l'Institut de Recherche Appliquée de Dahomey (IRAD). Le musée d'Histoire de Ouidah a officiellement ouvert ses portes au public le 06 septembre 1967. Le bâtiment central et la façade principale furent partiellement rénovés, à deux reprises, dans les années 80 avec l'appui de la Coopération Française. De 1980 à 1989, une fondation portugaise du nom de Calouste Gulbenkian effectua la restauration générale du site mais le fossé et le pont-levis d'entrée ne sont plus remis en place ainsi que l'indiquent les figures 1 et 2. Le musée, dont le bâtiment est le témoin d'une époque, regorge d'importantes ressources culturelles que nous présenterons dans les pages à suivre.

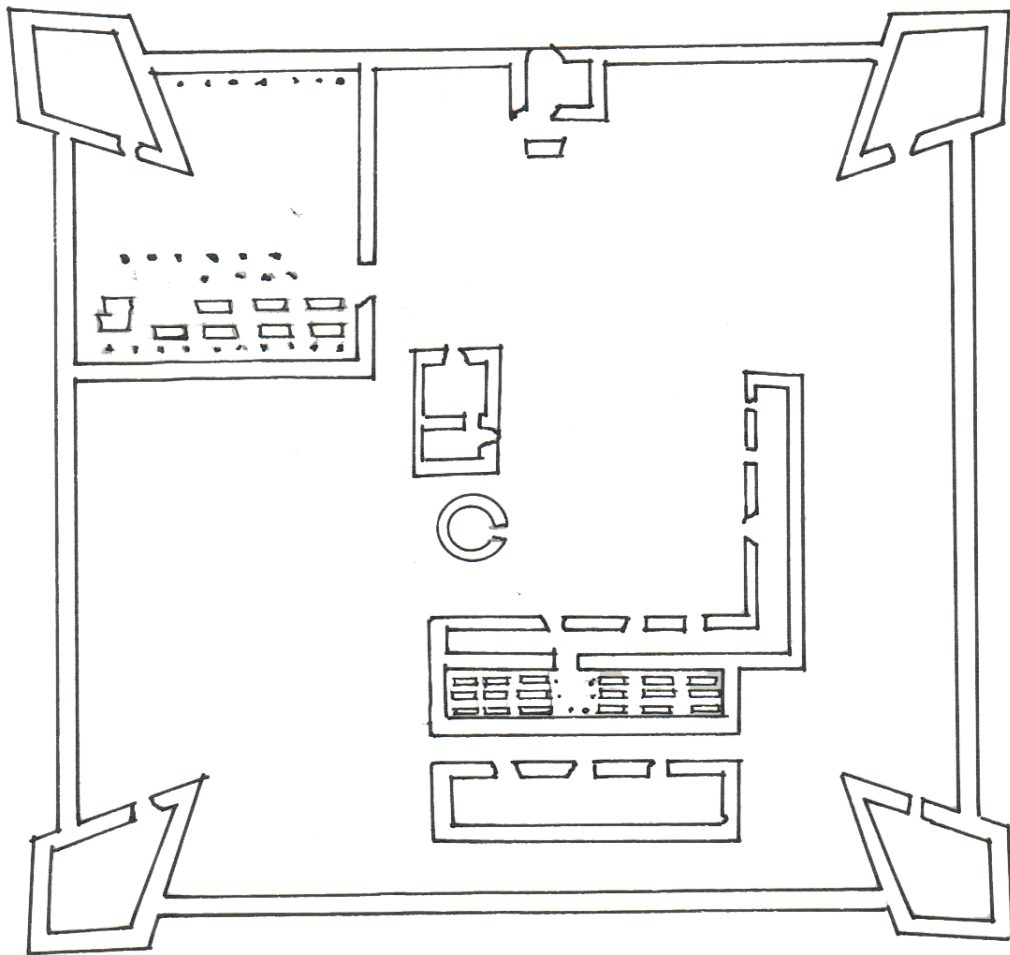


Figure 1 : Plan du Fort Portugais de Ouidah en 1759. Source : A, SINOUE, 1995, *le comptoir de Ouidah. Une ville africaine singulière*, p.91

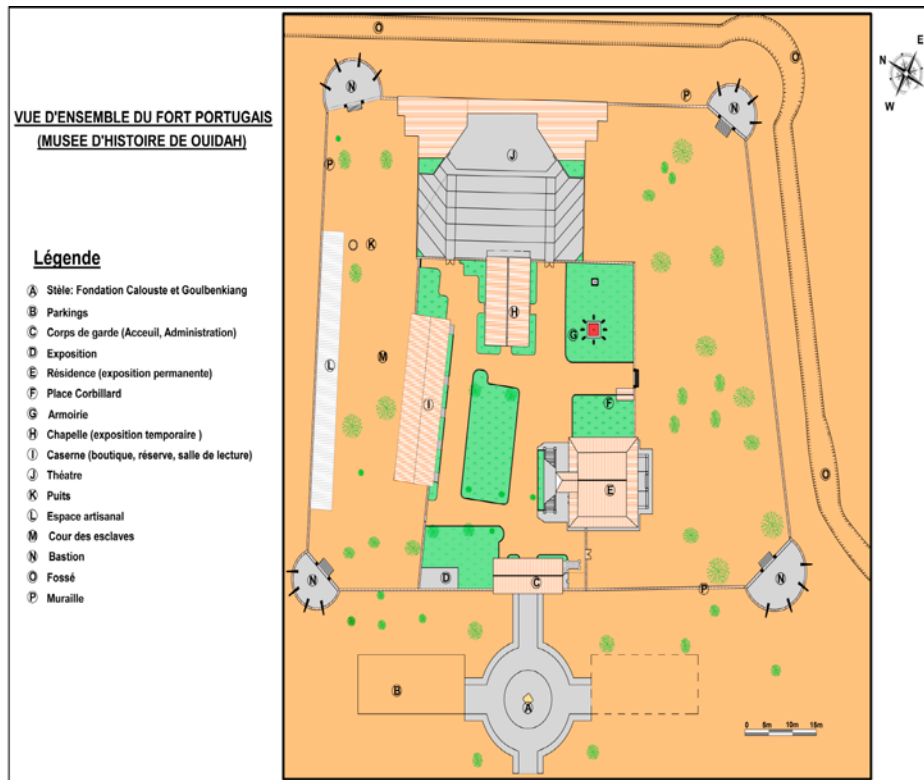


Figure 2 : Plan détaillé du Fort Portugais (Musée d'Histoire de Ouidah), échelle 1/33 1/3. Source : Cabinet Modulor

Paragraphe 2 : Justification, importance du projet et hypothèses de recherche

A- Justification et importance du projet

Lieu de partage de culture par excellence, le musée est la mémoire « vivante » d'un peuple, le lieu du développement de l'art, de la science et de la technique. Le passé ne peut vivre que par un travail de mémoire. Le musée peut être défini comme "une institution permanente sans but lucratif au service de la société et de son développement, ouvert au public ; il acquiert, conserve, diffuse et expose à des fins d'étude, d'éducation et de plaisir, les témoignages matériels et immatériels des peuples et de leur environnement".⁶ De ce point de vue, Il constitue un espace de conservation des témoins de notre civilisation. C'est une institution créée pour mettre le patrimoine

⁶ Code de Déontologie du Conseil international des musées (ICOM) pour les musées, 2013, p.15

culturel à la disposition du public. Il est non seulement un lieu d'instruction et de formation, mais aussi de communication. Il joue un rôle de gardien des trésors de l'humanité pour les générations futures et participe au développement grâce à l'éducation de la population. Il doit provoquer chez le visiteur, ce que Paul Eluard appelle poétiquement les «yeux fertiles», une curiosité, une envie de découvrir ce qui se cache derrière les portes du musée transformant ainsi le « musée temple » en un véritable «musée forum».

Selon Claire Merleau-Ponty (2000), à l'origine du Musée en Herbe à Paris, « le but des musées est de sensibiliser le jeune public au patrimoine culturel, de lui offrir la possibilité d'avoir accès à une forme vécue de la connaissance et non pas à un savoir purement abstrait ».⁷ Le musée constitue donc un lieu d'épanouissement et d'apprentissage pour les enfants. Les activités culturelles et pédagogiques (visites guidées, ateliers, conférences, promenades, expositions, etc.) ont une part relativement importante dans la fréquentation globale de l'institution muséale. En effet, les activités culturelles reconnues comme sources de mobilisation de visiteurs et donc de public, constituent des sujets de réflexion fondamentale qui préoccupent les professionnels des musées.

Au Bénin, le problème n'est pas encore totalement résolu. Le patrimoine historique et artistique, légué par les ancêtres est conservé et transmis de génération en génération, entre autres, au Musée Historique d'Abomey, au Musée Ethnographique Alexandre Sènou Adandé de Porto-Novo, au Musée Honmè de Porto-Novo, au Musée d'Histoire de Ouidah, au Musée de Plein Air de Parakou et au Musée Régional de Natitingou.⁸ Il existe au Bénin plusieurs autres musées à statut privé dont le Musée DA Silva de Porto-Novo, le Musée Gnonasse Pedro de Lokossa etc.

⁷ MERLEAU-PONTY Claire, « *Les enfants dans les musées : encore un petit effort* », in *La lettre de l'OCIM*, n : 72, Janvier février 2000, p 10 à 18

⁸ Ce sont les musées à statut public de la République du Bénin

Force est de constater que tous ces musées sont peu fréquentés par le public béninois. En dehors de quelques événements artistiques ou culturels périodiques qui drainent de façon occasionnelle le grand public vers ces lieux culturels, ces musées ne sont fréquentés que par des initiés (hommes et femmes de culture, des d'expatriés, touristes étrangers, très peu d'étudiants et élèves). A l'analyse, ce problème est lié à l'inexistence, à l'inadéquation et à la non diversification des offres proposées aux publics. Le Musée d'Histoire de Ouidah ne déroge pas à cette règle. Logé dans l'enceinte de l'ancien Fort Portugais São-Jão-Baptista-de-Ajuda, construit en 1721, le Musée d'Histoire de Ouidah est situé à l'entrée de la commune de Ouidah dans le département de l'atlantique entre la route des Esclaves et la Rue van Vollenhoven (confère image 3). Au Bénin, il est le seul musée qui retrace l'histoire de l'esclavage et porte la marque des liens entre le royaume du Danxomè et le Brésil. Il est consacré à la traite des esclaves ainsi qu'à l'histoire de Ouidah. Malgré cette importante richesse, ce musée reste très peu fréquenté, voire marginalisé par la communauté de Ouidah ce qui justifie la baisse constante du taux de fréquentation d'année en année.

Notons que la cible idéale pour relever le taux de fréquentation du musée constitue la jeunesse scolaire qui mérite d'être prise en compte dans toute politique muséale.

En dehors des rares sorties pédagogiques vers le Musée d'Histoire de Ouidah, il n'existe pas une politique adéquate visant à drainer les scolaires vers ce lieu de culture et d'histoire.

Selon le code professionnel des musées, le musée a l'important devoir de développer son rôle éducatif et d'attirer à lui un plus vaste public issu de la communauté, de la localité ou du groupe qu'il sert. L'interaction avec la communauté et la promotion de son patrimoine fait partie intégrante de sa mission éducative. De plus, le travail de fidélisation des publics des musées ne saurait se développer sans une attention particulière portée aux publics scolaires et aux relations musée-école.

Le choix de notre sujet a donc été orienté non seulement par le souci de mettre en application les connaissances acquises dans le cadre de notre formation en gestion du

patrimoine culturel, mais aussi d'en faire une réalité au sein du musée d'histoire de Ouidah. Une bonne fréquentation du musée dépend de la politique mise en place et des offres proposées aux publics, notamment au public scolaire.

Il incombe au Musée d'Histoire de Ouidah, de nouer un partenariat avec les écoles afin de créer diverses activités pouvant amener les scolaires au musée, répondre à leurs besoins et faire vivre les collections du musée.

Par un tel projet, notre étude se veut une contribution à la mise en place du partenariat musée-école au sein du Musée d'Histoire de Ouidah. Rappelons que ceci n'est possible qu'à travers :

- la consolidation d'un partenariat solide entre les écoles et le musée ;
- la réalisation d'activités liées aux programmes scolaires en vigueur ;
- la fidélisation du public scolaire au musée car, ce sont les jeunes qui deviennent plus tard les adultes.



Figure 3 : Localisation du musée d'Histoire de Ouidah sur la carte aérienne de la commune de Ouidah. Source : Google Maps

B- Hypothèses de recherche

Pourquoi mettre en place un partenariat musée-école au Musée d'Histoire de Ouidah?

Un musée d'histoire a pour mission d'informer, d'éduquer et de sensibiliser le grand public. Le Musée d'Histoire de Ouidah retrace l'histoire de la traite des esclaves et contient des objets authentiques de la traite négrière. Au Musée d'Histoire de Ouidah, il n'existe pas une véritable politique d'attraction du public, d'éducation au patrimoine culturel. Les élèves des lycées et collèges ignorent la valeur et la diversité du patrimoine de ce musée.

Comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-dessous, les statistiques de fréquentation du public scolaire prouvent clairement le peu d'intérêt du public scolaire pour le musée. Les statistiques de fréquentation ont constamment baissé sur les cinq (5) dernière années.

Tableau 1 : Statistiques de fréquentation du musée ces cinq (5) dernière années par le public scolaire

ANNEES	2008	2009	2010	2011	2012
STATISTIQUES DE FREQUENTATION	13.207	8.498	4.537	4.175	3.187

Sources : Données du musée

Les responsables du Musée d'Histoire de Ouidah doivent donc prendre conscience et offrir aux visiteurs des services de qualité. Ainsi il sera réduit le degré de frustration, d'inconfort et de fatigue pour mieux profiter des expositions permanentes et/ou temporaires. Le non respect de ces préalables, émousse le plaisir de découvrir et d'apprendre et entraînant de facto la baisse de taux fréquentation du musée.

Malgré la croissance de la population de Ouidah fortement dominée par les jeunes apprenants, son Musée d'Histoire reste toujours peu fréquenté par le public scolaire. Il s'avère important d'organiser des activités intéressant ce public. Ces activités doivent être basées sur les programmes d'enseignement en vigueur.

L'amélioration de la qualité du personnel du musée s'impose. La proposition des offres doit être en harmonie et en compatibilité avec les attentes du public. Or, le Musée d'Histoire de Ouidah ne dispose pas d'un personnel suffisant : la plupart de ses employés ne sont pas qualifiés. Il faut dans ce cas procéder à un recrutement de personnel qualifié. Par ailleurs, le statut actuel des musées, placé sous la tutelle du Ministère en charge de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme (MCAAT), ne donne pas aux musées une autonomie financière et ne permet pas la mobilisation de ressources et de moyens pour la mise en œuvre des activités muséales. Il importe donc de revoir ce statut et plus précisément celui du musée d'histoire de Ouidah dans le but de doter celui-ci d'une autonomie de gestion financière, comme un établissement public administratif à caractère culturel et scientifique et pour une meilleure visibilité.

Notre travail repose sur l'hypothèse majeure que l'établissement des liens entre l'école et le musée d'histoire de Ouidah contribuera à donner plus de visibilité à ce musée et à en faire une institution culturelle centrale dans le paysage culturel du Bénin. Pour cela, le contexte muséographique doit changer et s'inscrire résolument dans la dynamique des changements contemporains tout en demeurant proche des populations locales dont il est l'émanation et en particulier du public scolaire de Ouidah et des localités environnantes. Cette hypothèse centrale appelle donc des questions comme :

- pourquoi une indifférence de la part du public scolaire envers une structure aussi riche en histoire de la traite des esclaves et de Ouidah?
- pourquoi les scolaires ne viennent-ils pas au musée ?
- est-ce la méconnaissance du musée ?
- est-ce le manque d'activités répondant à leurs besoins ?
- s'agit-il du manque de réalisation d'activités éducatives ayant rapport avec les programmes en vigueur ?

Pour répondre à ces différentes préoccupations, nous nous sommes appuyée sur des visites de terrains dans deux pays (le Bénin et le Togo). Nous avons également utilisé la documentation existante sur le sujet pour poser un diagnostic de la gestion du Musée d'Histoire de Ouidah.

Section 2 : Etat des lieux et synthèse des données de terrain

Paragraphe 1 : Les activités muséales et les ressources

A- Les activités muséales

Le Musée d'Histoire de Ouidah est un musée qui retrace l'histoire de la traite des esclaves. Le musée a connu d'intenses activités muséographiques et culturelles jusqu'en 1973. Aujourd'hui ces activités sont en veilleuse faute de moyens humains et financiers. Pendant dix (10) ans, il a été organisé au musée une activité dénommée "Noël au musée". Mais cette activité a été arrêtée en fin d'année 2011. Le Musée d'Histoire Ouidah avait signé un contrat avec le Conseil des Activités Educatives du Bénin (CAEB). Les enseignants affiliés à cette association se déplaçaient vers le musée pour des ateliers de musique, de peinture, de danse, de dessins avec les élèves. Malheureusement, ce contrat a été interrompu à cause des dissensions au sein de l'équipe CAEB / Enseignants.

Le musée abrite deux bâtiments consacrés exclusivement à l'exposition des collections : un bâtiment principal (l'ex-résidence du représentant portugais) et la chapelle.

Le bâtiment principal est consacré à l'exposition permanente (confère image 5). Il compte au total sept (7) salles :

- la salle n°1 abrite les objets retrouvés lors des travaux de restauration du musée comme la chaîne, les monnaies d'échange ;
- la salle n°2 abrite les cartes, les maquettes et les atlas de la ville de Ouidah ;

- la salle n°3 pour l'exposition des les photographies et objets retraçant l'histoire du royaume de Savi : les Xweda et les cérémonies annuelles du roi ainsi que l'exposition des objets issus de la fouille archéologique faite sur le palais de Savi ;
- la salle n°4 retrace l'histoire du royaume du Danxomè ;
- la salle n°5, pour l'exposition des photographies, du drapeau dahoméen et celle des épouses du roi ;
- la salle n°6 retrace l'histoire de l'esclavage à travers l'embarquement des esclaves dans les bateaux ;
- la salle n°7 retrace également l'histoire de la traite des esclaves, concernant le voyage des esclaves et leurs séjours sur les terres d'exploitation.

Au rez-de-chaussée du bâtiment, sont exposées les collections de Pierre Verger (exclusivement des photographies qui montrent des similitudes entre des pratiques culturelles et cultuelles du Bénin et celles du Brésil).

La chapelle, consacrée aux expositions temporaires (confère image 6), abrite actuellement une exposition de Pierre Verger qui compte 19 pièces sur les pratiques culturelles. La plupart des collections du musée sont des photographies retraçant l'histoire de la route des esclaves, l'histoire des esclaves en exil et de ceux qui furent affranchis. Elles s'élèvent à environ 700 pièces. L'exposition permanente a été réalisée depuis 1995. Elle a été partiellement renouvelée au rez-de-chaussée le 19 juillet 2013 à l'occasion d'une exposition « Pierre Verger, le messager ». Depuis 2011, plus aucune activité n'est réalisée au musée à part les visites guidées. Ainsi, la fréquentation du musée d'histoire de Ouidah a constamment baissé chaque année puisqu'il n'existe aucune politique mise en place pour le public, plus précisément le public scolaire sur lequel porte notre projet.



Figure 4 : Vue d'entrée du Musée d'Histoire de Ouidah. Source : Tatiana ALLAGBE



Figure 5 : Bâtiment consacré à l'exposition permanente. Source : Tatiana ALLAGBE



Figure 6 : Bâtiment consacré à l'exposition temporaire. Source : Tatiana ALLAGBE

B- Les ressources

1) Ressources humaines

Le bon fonctionnement d'un musée nécessite un personnel de qualité et en nombre suffisant formé en fonction de la nature et de l'importance des collections qu'il a la mission de gérer. Le fonctionnement du Musée d'Histoire de Ouidah est assuré par une équipe de huit (08) personnes dont deux (2) agents permanents de l'Etat et six (06) agents contractuels. Les deux agents permanents de l'Etat sont :

- le Conservateur ;
- un électricien (guide-animateur).

Les six (6) agents contractuels de l'Etat sont :

- un secrétaire administratif ;
- un guide qui fait office de caissier et de trésorier ;
- le gérant de la boutique souvenir ;
- un gardien de nuit ;
- un gardien de jour (guide);
- un agent d'entretien.

Le musée a un comité de gestion composé du guide-caissier, du gérant de la boutique souvenir et du conservateur du musée. Il se réunit tous les lundi matin, pour débattre de la gestion hebdomadaire du musée. En dehors du guide reconnu, le gardien de jour et l'électricien servent également de guide pour la visite.

2) Ressources financières et matérielles

Le Musée d'Histoire de Ouidah relève administrativement de la Direction du Patrimoine Culturel (DPC). Il bénéficie à ce titre des subventions de l'Etat pour son fonctionnement. Mais on constate que le musée ne vit que des ressources financières internes. Ces dernières sont constituées des recettes d'entrée au musée et parfois de la location du théâtre de verdure pour l'organisation des manifestations culturelles. Toutefois, il convient de faire remarquer que l'Etat a un droit de regard sur la gestion de ces ressources internes. Aussi intervient-il précisément pour supporter les salaires des agents permanents et contractuels de l'Etat, les frais d'électricité d'eau et de téléphone.

En ce qui concerne les sources de financement extérieures, il faut noter que le musée a eu à bénéficier des aides de West African Museums Programme (WAMP), une institution aujourd'hui basée à Ouagadougou pour des travaux de recherches, d'animation, d'exposition et de publication. Il a également eu l'appui de la Coopération française et de la Fondation Portugaise Calouste Gulbenkian pour des travaux de rénovation et de restauration du musée dans les années 1980.

Les ressources matérielles sont limitées au mobilier de bureau et au matériel d'entretien des objets. Font partie également des ressources matérielles, les locaux que sont :

- un bâtiment principal (l'ex-résidence du représentant portugais). Ce bâtiment est consacré à l'exposition permanente ;
- un bâtiment à étage à l'entrée, l'ex-maison de garde qui abrite aujourd'hui l'administration ;

- la chapelle transformée aujourd'hui en une salle de réunion et d'exposition temporaire ;
- le bâtiment de la caserne qui abrite actuellement la division technique : la documentation et la boutique souvenir ;
- en dehors de ces bâtiments qui sont tous situés dans la cour centrale, il y a l'ancienne cour des esclaves devenue le centre artisanal, et enfin le théâtre de verdure qui accueille les spectacles ;

Paragraphe 2 : Les collections et les sources d'informations

A- Les collections

La notion de musée est liée de manière indéfectible à celle de collection. Un musée existe et vaut avant tout par la richesse de ses collections. Les collections du Musée d'Histoire de Ouidah sont essentiellement orientées vers la traite négrière et son influence sur la ville de Ouidah. On peut trouver dans ce musée :

- des cartes géographiques du Golfe de Guinée tracées par différents navigateurs européens entre 1535 et 1793 ;
- des maquettes des forts anglais et français aujourd'hui disparus ;
- des photographies matérialisant des fêtes traditionnelles et des cérémonies d'intronisation des rois ;
- des documents photographiques sur les activités des esclaves revenus du Brésil au Dahomey, l'actuelle République du Bénin ;
- un coffre-fort, une cloche, des perles, des monnaies et des cauris. Tous ces objets ont été retrouvés dans le fort lors de travaux de restauration ;
- deux tentures de grandes dimensions : l'une évoque les premiers contacts des premiers habitants de Ouidah avec les Européens en quinze tableaux. L'autre raconte soixante intéressants proverbes fon. Ces proverbes sont représentés par des signes qui sont des anciens moyens de communication de nos grands parents ;

- les emblèmes des différents rois du Danxomè ;
- des photographies retraçant la route de l'esclave, l'histoire des esclaves en exil et de ceux qui furent affranchis.

Tous ces objets cités appartiennent au musée. D'autres en nombre très important issus :

- des prêts auprès du Musée Historique d'Abomey et du Musée Ethnographique Alexandre Sènou Adandé de Porto-Novo ;
- des fouilles archéologiques effectuées par l'Américain Keneth Kelly dans les sites du palais royal de Savi.

B- Sources d'informations

Pour aborder cette étude, nous nous sommes proposé de :

- faire quelques clarifications de concepts comme : Musée, école, partenariat, partenariat musée-école
- définir le rôle de l'éducation muséale, sa place au sein d'une institution muséale
- réaliser des interviews avec le Conservateur du musée, les personnels du musée, les enseignants des écoles de Ouidah, quelques conseillers pédagogiques, instituteurs et directrices d'école ainsi que des élèves ;
- identifier des activités pédagogiques et culturelles qui peuvent être réalisées au musée pour une fréquentation du musée par les scolaires ;
- consulter des ouvrages dans les bibliothèques et centres d'informations. Il s'agit principalement des bibliothèques de l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA), de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), de l'Institut Français de Cotonou, du Musée d'Histoire de Ouidah ;
- faire un entretien avec M. Théophile GOMEZ, un membre de l'Association des Amis du Musée d'Histoire de Ouidah (ASAMHO) qui était l'un des partenaires du musée d'histoire de Ouidah.

CHAPITRE DEUXIEME :
REVUE DE LITTERATURE

Section 1 : Clarification des concepts

Dans le présent chapitre, nous présenterons les principales sources qui ont servi de base à la réalisation du présent travail. La revue de littérature permettra de clarifier les concepts et de définir des objectifs quant à la compréhension et à l'appréhension que nous avons eues de notre sujet. Toute fois elle n'a pas la prétention d'être exhaustive loin s'en faut. Elle constitue juste une ébauche, un essai qui mérite d'être complété et parfait.

Paragraphe 1 : Eléments de définition musée / école et rôle de l'éducation muséale

A- Musée : éléments de définition et rôle de l'éducation muséale

Le musée vient du mot grec "*mouseïon*" qui signifie " temple, ou sanctuaire des Muses ". L'ICOM⁹ définit le musée comme étant une : « institution permanente sans but lucratif au service de la société et de son développement, ouvert au public ; il acquiert, conserve, diffuse et expose à des fins d'étude, d'éducation et de plaisir, les témoignages matériels et immatériels des peuples et de leur environnement »¹⁰.

La protection et la conservation du patrimoine sont ainsi imputées aux musées. Le musée doit comprendre un certain nombre d'infrastructures fonctionnelles abritant des unités tels que : les magasins de stockage pour matériel à étudier, des laboratoires d'analyse et de restauration des objets, des salles et vitrines d'exposition, des centres de documentation et d'archives écrites, orales, filmées (audiovisuelles), des bibliothèques.

Le musée a pour mission de:

- conserver : c'est-à-dire assurer la pérennité des objets.
- restaurer les objets ;
- inventorier les objets;

⁹ Conseil international des musées

¹⁰ Code de déontologie du Conseil international des musées (ICOM) pour les musées, 2006, p.15

- étudier les objets;
- publier les résultats des recherches ;
- enrichir la collection par des achats, en suscitant des dons ou des prêts ;
- exposer les collections et organiser des expositions temporaires, c'est-à-dire présenter, organiser, confronter les œuvres ;
- informer les visiteurs à l'intérieur du musée au moyen de cartels et hors du musée par des dépliants, livres, guides et par les moyens médiatiques... ;
- organiser la médiation des œuvres auprès des différents publics au moyen d'écrits, d'audio-guides ou en organisant des visites guidées, des conférences, des animations, des ateliers.

Les musées s'occupent des biens culturels de l'humanité et les interprètent pour le public. Ces biens ne sont pas ordinaires. La législation internationale leur confère un statut particulier et les lois nationales assurent leur protection. Ils font partie du patrimoine mondial comme réceptacle des témoignages souvent essentiels de nombreuses disciplines, comme l'archéologie, l'anthropologie ou les sciences naturelles. Ces biens représentent donc une importante contribution au savoir. Ce sont aussi des éléments significatifs pour la définition de l'identité culturelle, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

En tant que gardiennes de patrimoine, les institutions muséales tiennent une place privilégiée dans le monde de l'éducation, car, en raison de leur nature même, elles offrent aux individus, une multitude d'avenues différentes pour accéder à la connaissance et au développement personnel. « Le musée est ainsi donc une institution au service de la société et de son développement, généralement ouvert au public (même s'il s'agit d'un public restreint, dans le cas de certains musées spécialisés). Il doit saisir toutes les occasions de remplir son rôle de source d'éducation utilisée par toutes les couches de la population ou du groupe spécialisé que le musée est destiné à servir ». ¹¹

¹¹ ICOM. *Statut, code de déontologie professionnelle*. 1987, p 17

L'éducation peut être entendue comme la formation, l'initiation, l'instruction ou encore la pédagogie, mais peut aussi bien concerner la mise en œuvre des différents moyens visant à assurer la formation et le développement d'un être humain.

En effet, « le musée a l'important devoir de développer son rôle éducatif et d'attirer à lui un public plus large, venant de tous les niveaux de la communauté, de la localité ou du groupe qu'il sert. Il doit offrir à ce public des occasions de s'engager et de soutenir ses objectifs et activités ». ¹² Lorsque la communauté se sentira concernée par le musée, c'est qu'elle se le sera appropriée. Mais, aujourd'hui, le musée est remis en cause à tous les points de vue économique et doit s'appuyer sur son volet social pour justifier son existence. Lequel volet social s'étend au domaine éducatif. L'agent du musée doit parfaire ses connaissances et être spécialisé.

Au Bénin, les publics scolaires ne constituent qu'une infime proportion des visiteurs des institutions muséales et patrimoniales. Le Groupe de Recherche sur l'Éducation et les Musées – GREM – a développé le modèle pédagogique de la situation d'apprentissage en contexte muséal qui comporte quatre composantes : le visiteur (S-sujet), la thématique (O-objet), le guide-interprète ou le médiateur (A-agent) et le musée (M-milieu).

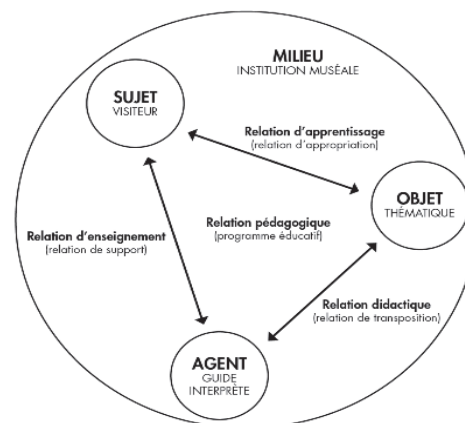


Figure 7 : Modèle didactique d'utilisation des musées à des fins éducatives, d'après Legendre (1983, p. 251), adapté par Allard et Boucher (1998, p. 51). Source : Menier A. *Les outils pédagogiques dans les musées : pour qui, pour quoi ?* P.7

¹² ICOM

B- L'école

L'école est un établissement où l'on donne un enseignement collectif général. Elle est régie par des modes de conception, d'organisation, de transmission des savoirs, des savoir-faire, des connaissances scientifiques, des compétences professionnelles et artistiques, des apprentissages, ainsi que des mécanismes de leur évaluation. Sous cet angle général, l'école prend un aspect structurel et mesurable et se confond, dès lors, avec le système éducatif dans son acception la plus globalisante.

Paragraphe 2 : Place de l'éducation au sein du musée et partenariat musée-école

A- Place de l'éducation au sein du musée

Comme nous l'avions mentionné plus haut, l'éducation peut être entendue comme la formation, l'initiation, l'instruction ou encore la pédagogie. Elle peut être aussi la mise en œuvre de différents moyens visant à assurer la formation et le développement d'un être humain. Accorder une place à l'éducation au sein des préoccupations muséales n'a pas été initialement chose facile pour les éducateurs des musées. Mais, progressivement, la légitimité des revendications de ces derniers, s'est imposée et l'éducation muséale est devenue incontournable.

Il demeure cependant que les définitions qu'on lui attribue sont plurivoques. Si les professionnels de l'éducation dans les musées s'appliquent à développer une offre éducative et culturelle, riche et diversifiée et que les intentions qu'ils poursuivent sont louables et difficilement contestables, il en va tout autrement lorsque les chercheurs tentent de définir et de circonscrire ce concept. « L'éducation muséale est une expression en usage dans la langue française, mais dérivée directement de la traduction

de l'expression anglo-saxonne *museum education* »¹³. Elle recouvre les notions d'éducation et de musée.

Par ailleurs, il faut considérer le musée et l'école, non comme des institutions indépendantes ou complémentaires, mais comme des partenaires réunis par une œuvre commune d'éducation qui favorise l'apprentissage du public visiteur et plus particulièrement du visiteur scolaire.

Une institution muséale est *a priori* une institution à caractère éducatif. Dès l'acquisition de son premier objet de collection ou l'ouverture pour la première exposition, elle est donc impliquée, dans sa mission éducative.

En d'autres termes, qu'elle soit tournée vers ses collections et investie dans des activités d'acquisition, de recherche, de documentation et d'archivage, ou tournée vers ses publics et concentrée à bâtir des expositions, publier des catalogues, développer des activités éducatives ou réaliser des événements, l'institution muséale vise un seul et même objectif à caractère éducatif.

L'éducation muséale se rattache au champ de l'éducation non formelle et se définit en continuité ou en rupture, partielle ou totale, des intentions du programme d'étude officiel des institutions de formation. Certains chercheurs se sont intéressés à documenter et à analyser plusieurs approches qui tentent de cerner un ensemble de dimensions éducatives et de circonscrire le rôle spécifique de l'éducation en muséologie et plus particulièrement des actions d'éducation muséale. Toutefois, lorsque les visées des approches éducatives des musées s'attachent à répondre, presque en tous les points au curriculum scolaire, certains auteurs qualifie cet état de choses de « scolarisation » du musée : l'éducation muséale ne se distingue guère de l'école. Certains auteurs ont qualifié "d'école parallèle", toute forme d'éducation se déroulant à l'extérieur de l'institution scolaire, sans pour autant qualifier la variété des approches, des stratégies

¹³ Anik Meunier, Introduction. *L'éducation muséale, d'une pratique professionnelle à la constitution d'un champ de recherche*. p1

ou des intentions poursuivies Porcher (1974). Quelques auteurs ont distingué des types de relation pouvant se développer entre l'école et le musée, tels que : l'harmonisation du musée et de l'école, la parascolarisation du musée et la déscolarisation du musée Paquin, (1998), la prise en charge des missions de l'école par le musée Orellana et Jara, (1999) et, plus récemment, la scolarisation du musée Cohen (2002).¹⁴

L'harmonisation du musée et de l'école Paquin, (1998) consiste en une relation qui s'établit entre l'école et le musée. Idéalement, elle se définit comme un partenariat qui respecte les missions, les rôles, les approches, les méthodes, les stratégies et les contenus d'apprentissage de chaque partenaire. Les musées qui favorisent ce type de relation avec l'école prennent en compte le contenu de leurs collections tout en favorisant l'adéquation de ces contenus avec celui des programmes d'études des écoles.

Par contre, certains musées œuvrent dans une optique de parascolarisation du musée Paquin, (1998). Ils considèrent que l'accueil des groupes scolaires doit être une priorité et font le choix d'offrir des programmes et des activités éducatives spécifiquement destinés aux groupes scolaires, mais qui ne sont pas nécessairement en lien avec les programmes d'études des écoles. Ce type d'offre convient parfaitement à certains enseignants ou à des écoles qui utilisent les sorties pédagogiques dans les musées pour découvrir d'autres formes de connaissance.

En outre, d'autres musées travaillent dans une optique de déscolarisation du musée Paquin, (1998). Ils refusent de considérer le public scolaire comme un public spécifique et réduisent les arrangements institutionnels avec l'école. Ainsi, les groupes scolaires participent aux mêmes activités éducatives que les autres publics du musée. Ces programmes se présentent généralement sous la forme de visites guidées ou de visites libres, des expositions. Ces musées établissent une relation de déscolarisation vis-à-vis des groupes scolaires et ne développent pas précisément de programmes éducatifs à l'intention de ces publics.

¹⁴ Anik Meunier, Introduction. *L'éducation muséale, d'une pratique professionnelle à la constitution d'un champ de recherche*. p4

Un quatrième type de relation école-musée consiste en la prise en charge des missions de l'école par le musée, Maria Isabel Orellana et Irene de la Jara (1999). Cette prise en charge est très fréquente dans le contexte des musées et des centres de sciences, non seulement en Amérique latine, mais également en Amérique du Nord et en Europe.

B- Partenariat musée-école

Depuis plusieurs années, le travail de fidélisation des musées ne saurait se développer sans une attention particulière portée aux publics scolaires et aux relations musée-école. Le public scolaire fait partie de ce qu'on appelle les publics acquis du musée : C'est le public "captif". Les publics scolaires recouvrent une diversité importante :

- les « jeunes scolaires » (maternelle, primaire, secondaire, enseignement professionnel, spécialisé, supérieur...), pour lesquels les propositions s'adaptent aux âges, aux parcours, aux connaissances potentielles et aux rythmes d'apprentissage ;
- les enseignants, qui peuvent être pris dans leur globalité, mais aussi leur spécificité et leur approche disciplinaire ;
- les personnels institutionnels (conseillers pédagogiques, inspecteurs...), qui sont des partenaires incontournables pour inscrire le travail dans la durée et la reconnaissance «pédagogique».

La définition du partenariat varie parfois selon les milieux ou les acteurs en présence. Le Petit Robert définit le partenariat comme "une association d'entreprises, d'institutions en vue de mener une action commune". Les spécialistes dans le domaine Clénet et Gérard, (1994) ; Landry, (1994), et Zay, (1994) s'entendent pour souligner la difficulté de définir clairement et simplement le partenariat. C'est un concept polysémique utilisé pour dénommer une grande diversité de relations. Zay, (1994) n'en propose pas moins une

définition générale. « Le partenariat, selon elle, est une action commune négociée¹⁵ : il correspond à une relation de collaboration entre individus d'institutions différentes qui s'insère dans une idéologie de consensus et qui implique le partage d'atouts individuels pour la réalisation d'objectifs communs ».

Landry, (1994), pour sa part, distingue les partenariats en fonction du type de collaboration inter-institutionnelle. Trois grands types de partenariat sont ainsi identifiés:

- le partenariat de service où les liens créés entre les partenaires sont plutôt informels et les rapports entretenus surtout bureaucratiques;
- le partenariat associatif qui se caractérise par des rapports occasionnels qui ont lieu grâce à un concours de circonstances et qui permettent la réalisation d'un projet ponctuel ;
- le partenariat de réciprocité où les liens tissés entre les partenaires sont étroits et nombreux, tout en étant articulés autour d'un but commun¹⁶.

Mais le type de partenariat qui retient ici notre attention est celui qui relie l'école aux institutions muséales. Les musées et les écoles ont clairement des intérêts communs (initier les jeunes aux sciences, aux arts, à l'histoire, etc.).

Considéré jusqu'à présent comme un lieu d'éducation informelle, le musée peut, sans renier sa fonction traditionnelle, devenir un lieu d'éducation formelle. Il peut élargir la portée de son rôle et contribuer au renouvellement de l'éducation. Le musée ne doit ni copier, ni limiter les approches pédagogiques dites scolaires, mais développer les siennes propres, car il est un prolongement de l'école. « Il élargit l'horizon de l'enseignement formel en offrant des moyens d'apprendre, de se distraire et de

¹⁵ Patrice PERRIER-GUSTIN. *Mémoire de l'école Nationale de la Santé Publique, Directeurs des soins gestion / Directeur des soins formation : duo ou dualité ?* 2004, p.18

¹⁶ Patrice PERRIER-GUSTIN. *Mémoire de l'école Nationale de la Santé Publique, Directeurs des soins gestion / Directeur des soins formation : duo ou dualité ?* 2004, p.17

discuter »¹⁷. Le partenariat est possible si, de part et d'autres, les équipes du musée et les institutions ou établissements scolaires se connaissent grâce à:

- la constitution des services réciproques, connaissance des programmes scolaires d'une part, des activités muséales d'autre part,
- la mise en place d'une démarche de rencontre et de discussion pour élaborer des projets communs.

Ce n'est qu'après cette phase de connaissance mutuelle que la collaboration et la construction d'actions conjointes peuvent être envisagées. Des concertations avec des enseignants et des études comparatives entre les concepts des expositions et les programmes scolaires officiels seront réalisés pour guider et faire émerger des points de convergence. Les projets en musée permettent aux élèves de réaliser des apprentissages en lien avec les programmes scolaires, mais aussi des apprentissages au sens large du terme: « ouverture sur le monde et sur la culture, hausse du niveau de curiosité, maîtrise accrue des habiletés générales de pensée, etc. ».¹⁸ Le partenariat musée-école doit être encouragé afin de permettre aux institutions muséales de diversifier leurs offres tout en fidélisant ce public et en augmentant leurs statistiques de fréquentation.

Dans la grande majorité des pays africains, le lien entre musée et école n'est pas toujours évident. En effet, pendant quatre (03) ans (1999-2002), l'Ecole du Patrimoine Africain de Porto Novo au Bénin a mené une série d'enquêtes pour faire un état des lieux de la relation Ecoles/Musées en Afrique¹⁹. La première enquête qui s'est déroulée dans 20 pays a porté sur la fréquentation des musées et institutions assimilées. Les résultats démontrent une grave désaffection du public scolaire : près de 90% des élèves africains

¹⁷ Patrick J. Boylan. *Comment gérer un musée : Manuel pratique*. UNESCO, 7, place de Fontenoy 75352 Paris 07 SP France, 2006, p.119

¹⁸ Vitor Matias et Tamara Lemerise, *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation, Le partenariat musée-école aux yeux des enseignants du secondaire : un appui au principe, mais une implication concrète encore hésitante*, vol. 9, no 1, 2006, p. 57 à 73, p.60

¹⁹ La Newsletter de l'EPA, n°3 janvier-février 2003, Page 2

du primaire n'ont jamais fréquenté les musées de leur localité. A quelques exceptions près, ceux-ci ne sont d'ailleurs pas bien préparés à les recevoir : ils manquent d'infrastructures d'accueil et de personnel sérieusement formé au travail avec les jeunes publics.

Sept (07) pays d'Afrique francophone (Bénin, Burkina Faso, République de Guinée, République du Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Sénégal) ont fait l'objet d'enquêtes plus approfondies pour mesurer la place du patrimoine culturel dans les programmes scolaires. Le constat ici est aussi alarmant : l'Ecole africaine tourne souvent le dos aux contextes essentiels de prise en compte du patrimoine culturel dans l'éducation. Pour corriger cette tendance, l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA) avait initié en 2002 un programme de formation des moteurs du patrimoine du 07 mai au 12 juillet 2002 en partenariat avec le Centre National d'Enseignement à distance en France et avec le soutien financier de la Fondation Ford, de l'UNESCO sur "La conception et la gestion des programmes éducatifs dans les musées". Ont participé à cette formation quinze animateurs et responsables de programmes éducatifs en médiation culturelle des musées et institutions assimilées des pays pilotes du projet "Ecoles/Musées", à savoir : Bénin, Burkina Faso, Congo Brazzaville, Côte-d'Ivoire, Gabon, Guinée Conakry, Sénégal, Togo.

En 2010, l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA) a lancé un autre projet intitulé « Instituts pédagogiques nationaux et politiques d'intégration du patrimoine culturel dans les curricula en Afrique subsaharienne » dont l'objectif est d'informer, de sensibiliser et d'encourager les directeurs des structures ayant en charge l'élaboration des programmes d'enseignement, à orienter un développement des curricula qui valorise le patrimoine culturel par une intégration plus conséquente dans les programmes scolaires. Y sont impliqués dans ce projet, dix-neuf (19) participants composés de Directeurs IPN / Inspecteurs, de Directeurs de l'Education et du patrimoine, de personnes ressources provenant des pays suivants : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo, la Brazzaville, la Côte-d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, le Niger, le Sénégal et le Togo. Le

projet est très avancé dans les pays comme le Cameroun, le Mali et dans une moindre mesure, le Bénin.

Section 2 : La médiation culturelle et outils

Paragraphe 1 : La médiation culturelle

Comprendre le musée en tant qu'institution exige de voir son fonctionnement comme un médiateur par lequel les cultures peuvent devenir le patrimoine collectif de tous» Montpetit, (1997). En fait, il s'agit ici de l'appropriation du patrimoine, une notion qui devient de plus en plus un élément indissociable de la médiation, comprise comme un processus et non comme un résultat ou une finalité. En effet, la médiation culturelle s'inscrit dans un projet social qui vise l'accessibilité du patrimoine pour tous. Elle se manifeste dans l'animation, la communication et la vulgarisation des connaissances relatives à un patrimoine précis. La médiation culturelle dans le contexte muséal est généralement définie comme un processus de facilitation de la communication entre les objets et le public.

La plupart des travaux actuels en muséologie abordent la médiation en tant que communication Davallon, (2000), Schiele et Koster, (1998). Elle prend la forme d'une médiation pédagogique à travers l'animation et la vulgarisation du savoir et utilise divers moyens afin de rendre le patrimoine accessible à tous. Selon Elisabeth Caillet,(), la notion de médiateur culturel accompagne l'évolution de l'institution muséale là où le terme de conservateur ne suffit plus. Autrefois, l'objet était au centre du musée, aujourd'hui c'est le public qui est devenu le cœur du projet muséal. La notion de médiation culturelle, définie comme un processus et non comme un résultat, nous semble être la plus appropriée lorsqu'elle est en lien avec le patrimoine, le musée et l'exposition. Dans ce cas, elle pourrait être envisagée sous divers aspects comme une transmission, comme une transformation, comme une action ou, encore, comme un projet social qui vise la création des liens sociaux. Il n'est plus suffisant de seulement conserver et protéger le patrimoine ; il faut le transmettre non seulement d'une

génération à l'autre, mais aussi d'une culture à l'autre. Le médiateur culturel est celui chargé de faire la médiation culturelle. Pour satisfaire aux exigences des visiteurs, le médiateur culturel doit :

- concevoir, réaliser, coordonner, suivre et évaluer les activités et créer des supports pour les publics-cibles actuels et potentiels;
- organiser des expositions permanentes et temporaires, y intégrer les besoins et activités relatifs aux publics et prendre en charge leur réalisation ;
- concevoir des supports et du matériel didactique adaptés aux différentes formes de médiation culturelle ;
- fidéliser les réseaux-partenaires ainsi que les réseaux de publics-cible ;
- suivre les attentes du public ;
- développer ses compétences par rapport aux derniers développements dans son domaine (mise à jour de ses connaissances).

Le public concerné par la médiation culturelle est flou. Groupe ou individu, la médiation, pour être effective, doit être réactive et adaptée au public. Ainsi, on distingue deux médiations différentes :

- la médiation directe : le médiateur est présent, il se met en scène et s'appuie sur le public. Il doit savoir observer et anticiper les réactions des individus et en fonction, décider des réajustements éventuels, de changement de rythme, de modification de parcours... Il doit pouvoir appréhender les différentes dynamiques de groupe ;
- la médiation indirecte : dans ce cas, ce seront des propositions que les visiteurs pourront utiliser ou non en parcours libres. La médiation indirecte s'adresse à des publics potentiels qui utiliseront à leur guise et leur rythme des informations sur support (fiche d'aide à la visite, jeu sur support papier, vidéo ou autre...). Elle doit savoir anticiper les réactions des différents publics pour adapter à la fois ses contenus, ses supports et ses démarches et ainsi rester la plus pertinente possible.

Paragraphe 2 : Les outils de la médiation culturelle

Les outils de médiation sont des supports matériels de médiation. Ils sont un intermédiaire entre l'objet du musée, son propos et le visiteur ; ils facilitent la rencontre entre l'objet du musée et les publics. Les outils de médiation sont difficilement dissociables du support même de l'exposition. Les outils de médiation sont conçus, mis en œuvre ou acquis par des professionnels du musée qui connaissent les attentes des publics et leurs spécificités. Ils sont utilisés au sein du musée, mais aussi en dehors, en préparation ou en prolongement de la visite. Les outils de médiation sont divers ; certains sont des objets appartenant aux collections de médiation (autrefois appelés « collections pédagogiques »). Ces objets peuvent être manipulés par les publics. Objets véritables ou moulages des collections, ils donnent une dimension sensorielle à la visite. D'autres sont des supports de médiation conçus ou adaptés par les médiateurs culturels : livret d'accompagnement pour les enfants, jeu de plateau, DVD, dossier ressources pour les enseignants, table interactive... Si les outils de médiation ont longtemps été conçus et réalisés en interne, ils deviennent désormais de plus en plus sophistiqués. Ils mettent en œuvre des technologies innovantes et des savoir-faire extérieurs au musée. Pour accompagner cette tendance, les fonctions et compétences du médiateur culturel évoluent. Le médiateur culturel qui conçoit des outils de médiation doit maîtriser le langage lié aux nouveaux médias et savoir faire appel à des prestataires extérieurs. Adaptable et souple, l'outil de médiation est un support idéal d'expérimentation. Lors de sa conception, il prend en compte différents paramètres afin de répondre à des attentes diverses. Les outils de médiation sont conçus pour des publics divers. Ils prennent en compte l'âge, le mode d'appropriation, les spécificités et les attentes du public concerné. Comme outils de la médiation culturelle il y a également les parcours jeunes, les expositions temporaires, les valises pédagogiques etc.²⁰ Un outil de médiation est pensé en fonction de la situation de médiation dans laquelle il va être utilisé.

²⁰ Du Muséum au Musée des Confluences, Expérimenter les outils de la médiation culturelle. In Médiation et activités culturelles, septembre 2008, p47

**CHAPITRE TROISIEME :
CADRE THEORIQUE ET
METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE**

Section 1 : Démarches méthodologiques

Pour être fiable et efficace, toute démarche scientifique doit suivre une méthodologie. Selon le dictionnaire universel (1998), la méthodologie est : « une démarche rationnelle de l'esprit et un ensemble de procédés et de moyens utilisés pour arriver à la connaissance, à la démonstration ou à un résultat ». De cette définition, nous retenons deux termes importants : procédés et moyens, des termes qui évoquent à la méthode.

Paragraphe 1 : La recherche documentaire et l'observation directe

A- La recherche documentaire

La recherche documentaire a consisté à la collecte des ressources documentaires qui ont traité du partenariat musée-école et des animations pédagogiques et culturelles au musée. Elle a été également utile pour la réalisation de la revue bibliographique. Ainsi nous avons eu à recourir à des sources diverses et très variées telles que des ouvrages généraux et spécifiques, des mémoires de fin de formation ainsi que les cours reçus dans le cadre de notre formation. Grâce à l'internet nous avons consulté quelques sites web : celui sur les archives du Canada, le site officiel de l'UNESCO et les sites des organismes qui lui sont affiliés. Bon nombre d'ouvrages nous ont permis de nous familiariser avec des notions et concepts du partenariat musée-école. La clarification des concepts et la compréhension de notre sujet ont été possibles grâce aux sources bibliographiques consultées. Nous avons consulté et exploité des documents sur support papier obtenus tant dans les bibliothèques de l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA), de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), de l'Institut Français de Cotonou, de l'Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature (ENAM), du Musée d'Histoire de Ouidah et de la Direction du Patrimoine Culturel (DPC) mais aussi quelques documents audiovisuels.

Outre les sources bibliographiques, nous avons mené des enquêtes et faire des entretiens.

B- L'observation directe

La méthode d'observation directe nous a permis de faire l'état des lieux afin de nous imprégner des réalités du terrain pour rédiger notre mémoire. Elle est intervenue tout au long de notre séjour au Musée d'Histoire de Ouidah.

Paragraphe 2 : L'entretien et le questionnaire

A- L'entretien

Pour la réalisation de notre mémoire, nous nous sommes inspirée des résultats des enquêtes et entretiens effectués auprès des publics cibles. Ces entretiens ont été menés à l'aide d'un guide d'entretien qui nous a permis de recueillir les informations sur la vision que les enseignants, responsables d'école et certains élèves ont du musée, leurs intérêts à aller au musée et l'apport du musée dans l'exécution des programmes scolaires. Ces entretiens se sont déroulés chez les interlocuteurs, soit à leur lieu de travail ou ailleurs. Nous avons eu un entretien avec le conservateur du Musée d'Histoire de Ouidah, celui du Musée National du Togo, avec un membre de l'Association des Amis du Musée d'Histoire de Ouidah (ASAMHO) et le personnel du Musée d'Histoire de Ouidah et ceux du Musée National du Togo.

B- Le questionnaire

Nous avons effectué une enquête à l'aide d'un questionnaire réalisé et distribué prioritairement aux élèves, à quelques chefs d'établissement scolaires, aux enseignants et aux professionnels du musée.

Section 2 : Techniques de traitement et analyse des données

Paragraphe 1 : Techniques de traitement, analyse et synthèse des résultats

A- Techniques de traitement des données

Le dépouillement des informations recueillies est fait manuellement de manière à procéder à une catégorisation et à une triangulation de ces données collectées par objectif. Ce traitement a permis de faire l'inventaire des données collectées. Ensuite, elles sont décrites et codifiées avant d'être traitées par l'ordinateur. Les relations entre les variables ont été mesurées conformément aux hypothèses, et les logiciels World (2010), Excel et Sphinx ont été utilisés pour la saisie des données et la réalisation des tableaux et graphiques.

B- Analyse et synthèse des résultats

L'analyse des fiches et des entretiens nous a permis de connaître ce que pensent les enseignants et professeurs de la dénomination "musée". La plupart des communautés de base de Ouidah ignorent les richesses qui sont conservées dans ce fort portugais. D'autres affirment connaître tout ce qui est à l'intérieur de ces murs sans le visiter et d'autres encore affirment que rien n'est conservé dans ce fort puisque le bâtiment a été victime d'un incendie en leur présence lorsque les Portugais ont reçu l'ordre de quitter le territoire. Tous ces préjugés sont dans la mentalité de la communauté de Ouidah.

Selon les enseignants, il est clair que les musées ont un rôle dans l'éducation des élèves. Les institutions muséales sont perçues comme un prolongement de l'école, une occasion de consolider ou d'élargir le bagage des connaissances déjà acquises en classe. Ils sont aussi des lieux qui appellent l'exercice de différentes compétences intellectuelles. Enfin, les musées ont l'avantage d'offrir aux jeunes un bain de culture générale et de proposer de nouvelles façons de voir et de comprendre le monde.

L'école est, pour sa part, définie comme le lieu principal d'éducation. Les enseignants jugent toutefois très avantageux que le Musée d'Histoire de Ouidah peut participer à la formation des jeunes. Certains enseignants souhaitent que soient intégrées au programme scolaire les sorties pédagogiques au musée. En dépit de cette reconnaissance de l'apport des musées, certains enseignants ne souhaitent pas intégrer la sortie pédagogique vers les musées dans leurs pratiques éducatives, faute de moyens : avec la gratuité de l'école, les ressources de l'école se sont trouvées réduites.

La relation de partenariat musée-école, telle que perçue par les enseignants, se caractérise surtout par une collaboration fine et bien structurée entre les institutions partenaires. Les enseignants interrogés voient ce type de collaboration élémentaire comme un point de départ à partir duquel se développera le goût d'aller au musée. Le Musée d'Histoire de Ouidah retraçant l'histoire de la traite des esclaves, les enseignants et responsables d'école souhaiteraient que le musée organise :

- des expositions temporaires sur la traite des esclaves ;
- des troupes pédagogiques et des conférences débats ;
- des jeux concours sur l'histoire de la traite des esclaves.

Avec les nouveaux programmes dans l'enseignement, seules les classes de 4ème ont encore au programme l'histoire de la traite des esclaves. Nous avons tenu compte de cette réalité pour déterminer notre public cible. Les enseignants et directeurs enquêtés encouragent le développement d'une pédagogie active, une intégration de l'école au musée par des activités multiples d'éveil et de stimulation des enfants.

Paragraphe 2 : L'expérience du stage, présentation des structures d'accueil, l'enseignement de stage et difficultés rencontrées

A- L'expérience du stage et présentation des structures d'accueil

1) L'expérience du stage

Nous avons eu l'occasion de réaliser deux stages différents dans des institutions culturelles. D'abord notre stage s'est déroulé au Musée National du Togo à Lomé du 22 août au 21 septembre 2012. Ensuite, nous avons réalisé un stage à la Direction du Patrimoine Culturel du Bénin à Cotonou du 19 août au 18 octobre 2013. Pour nos enquêtes de terrain, la Direction du Patrimoine Culturel du Bénin nous a envoyée au Musée d'Histoire de Ouidah. Ces deux expériences, nous ont conduit à réfléchir à ce qui différencie et ce qui rapproche les musées publics du Bénin et du Togo en matière de gestion et des services offerts au public scolaire.

2) Présentation des structures d'accueil

Le Musée National du Togo est une institution publique relevant de la Direction de la Promotion du Patrimoine Culturel et Touristique. Il a été créé par le décret n°74/71/PR/MJSCRS du 03 Avril 1974 signé de Président de la République GNASSINGBE Eyadema et a été inauguré le 26 Avril 1975. Il ouvrira ses portes au public le 26 avril 1975. N'ayant pas de local adapté jusqu'à ce jour, le musée est abrité dans l'aile Est du palais des congrès de Lomé dans un espace au sous-sol constitué de plusieurs blocs : le bloc administratif, l'espace de documentation, de conservation et de restauration. Le musée renferme environ 2000 objets dont l'inventaire exhaustif est toujours en cours. La collection du musée est constituée d'objets ethnographiques et archéologiques, de documents historiques (photos et manuscrits) et de quelques spécimens d'animaux de la faune togolaise. Les objets sont en céramique, en bois, en métal, en verre, en textile, en papier etc. Pour l'exposition permanente, la plupart des objets sont mis dans des vitrines ; certains sont accrochés au mur et d'autres posés à

même le sol. Le musée ne dispose pas d'un bon système de conservation des objets : certains objets en bois sont poussiéreux et un peu dégradés. La gestion du musée repose sur huit (08) agents à savoir :

- ✓ le Conservateur du musée ;
- ✓ l'animateur culturel ;
- ✓ un historien archéologue;
- ✓ un personnel chargé des collections (conservation) ;
- ✓ un personnel chargé de la documentation ;
- ✓ deux guides ;
- ✓ un agent d'entretien ;
- ✓ un gardien.

Selon les textes du décret n°74/71/PR/MJSCRS du 03 avril 1974, il a été associé au Musée National du Togo un village artisanal, un jardin botanique et un parc animalier. Mais seul le village artisanal a été créé et associé au musée. Le village artisanal associé au musée est un centre d'appui au Musée National en vue de promouvoir les métiers d'art et d'artisanat traditionnels. Il fait partie intégrante du musée national et en est la section chargée de perpétuer les techniques traditionnelles et modernes de production d'objets d'arts et d'articles utilitaires. Animé par une quarantaine d'artisans et une vingtaine d'apprentis, le village artisanal fait la fierté de l'artisanat togolais.

Le Musée National du Togo ne bénéficie pas d'un budget pour son fonctionnement mais arrive à organiser de temps en temps des expositions temporaires. La dernière exposition temporaire a été organisée en 2010 dans le cadre des 50 ans de l'indépendance du Togo. A travers ces différentes expositions qui ont été réalisées, le musée organisait des activités en faveur des scolaires. Mais ces activités ont pris fin parce que les élèves ne venaient plus au musée et les responsables de ces différents établissements ne s'intéressent plus aux activités qu'organise le musée. Le responsable

du musée organisait aussi tous les 25 décembre une activité nommée "Noël enchantée au musée". Cette activité également a pris fin selon le conservateur du Musée National du Togo à cause du manque de moyens financiers. Actuellement, aucune activité majeure n'y est réalisée. Mais ce musée est en partenariat avec une agence de transport "Albatravel Service" qui amène des touristes visiter le musée dès leur arrivée au Togo.

Mon second stage s'est déroulé à la Direction du Patrimoine culturel du Bénin (DPC). La Direction du Patrimoine Culturel est une structure technique du portefeuille « culture » du Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme (MCAAT). Elle est créée par l'arrêté N°037/MCAPLN/DC/SGM/CTJ/DPC/SA du 12 mars 2010 qui en détermine les attributions, l'organisation et le fonctionnement.

Aux termes de cet arrêté, la Direction de Patrimoine Culturel a pour mission "la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de patrimoine culturel matériel et immatériel". De cette mission, découlent une dizaine d'attributions dont la mise en œuvre incombe aux cinq services techniques et aux musées régionaux et nationaux. La mission des musées nationaux et régionaux est de²¹ :

- collecter, traiter, conserver et assurer la diffusion des objets patrimoniaux et la gestion des sites ayant un caractère patrimonial ;
- enrichir les collections par de nouvelles pièces de valeur culturelle ou esthétique et mettre en œuvre une campagne d'information auprès des écoles et centres d'apprentissage pour développer la culture du musée.

Tous les musées nationaux du Bénin sont sous la tutelle de la Direction du Patrimoine Culturel. Au cours de notre stage dans cette direction, nous avons été envoyée au Musée d'Histoire de Ouidah, lui-même musée à caractère public, ne bénéficiant pas d'un budget de fonctionnement propre. Le Musée d'Histoire de Ouidah,

²¹ Arrêté N°037/MCAPLN/DC/SGM/CTJ/DPC/SA du 12 mars 2010 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction du Patrimoine Culturel.

en fonction de sa grande richesse culturelle peut être un appui pour l'enseignement de l'histoire de la traite des esclaves aux élèves. Les deux musées dans lesquels nous avons effectué notre stage connaissent les mêmes difficultés, lesquelles difficultés sont imputable à leur statut.

B- L'enseignement du stage et difficultés rencontrées dans la quête des informations

1) L'enseignement du stage

A travers ce stage, nous avons pu nous rendre compte des difficultés que les musées rencontrent tant au Bénin qu'au Togo. Ces difficultés peuvent s'expliquer en grande partie par l'image que le public a de ces musées : ces musées sont tous en gestion directe, donc sans autonomie financière. Les Etats béninois et togolais doivent revoir le statut de leurs musées. Ce stage a été aussi pour nous l'occasion d'une véritable mise en situation professionnelle puisqu'il nous a permis de mettre en application les enseignements reçus, de les confronter à la réalité du terrain. Il nous a permis également de voir et d'appréhender la manière dont s'opère la gestion des musées au Bénin et dans la sous-région. Aucune initiative n'est prise dans nos musées pour la valorisation de nos institutions culturelles. Aucune action de communication n'est entreprise pour une fréquentation plus accrue de nos espaces culturels. Malgré le nombre limités des activités dans ces différents musées, nous avons acquis certaines connaissances très appréciables notamment :

- la gestion quotidienne administrative d'un établissement culturel ;
- la maîtrise des conditions optimales de conservation du patrimoine culturel ;
- la bonne appréhension des structures annexes à mettre en place pour le bon fonctionnement et la rentabilité d'une institution à caractère culturel.

Toujours dans le cadre de notre stage, nous avons élaboré un inventaire des nouvelles collections de Pierre Verger exposées au Musée d'Histoire de Ouidah le 19

juillet 2013. Nous avons eu des rencontres très fructueuses avec des professionnels à divers niveaux. Nous avons pu comprendre que, l'on peut faire d'une institution culturelle, un véritable complexe scientifique et culturel, en y faisant des aménagements, tout en s'intégrant aux programmes d'enseignement afin d'offrir la possibilité de faire comprendre davantage les leçons dispensées en classe et d'élargir l'horizon des élèves. C'est donc en fonction de nos différentes expériences et convictions que nous proposons comme projet professionnel de réfléchir sur le cas du Musée d'Histoire de Ouidah.

2) Les difficultés rencontrées dans la quête des informations

La présente étude ne s'est pas réalisée sans difficulté. Nous avons eu quelques difficultés pour rencontrer les enseignants et les élèves, pour leur distribuer les questionnaires et collecter des données. Ses difficultés s'explique par le fait que les enseignants et les élèves sont en période de vacances. Cependant les résultats auxquels nous sommes parvenus sont très significatifs et seront présentés dans le projet, objet du chapitre quatre.

CHAPITRE QUATRIEME :
PROJET PROFESSIONNEL :
PARTENARIAT MUSEE-ECOLE

Section 1 : Présentation du projet

Paragraphe 1 : Présentation du projet, objectifs et résultats attendus

A- Présentation du projet et objectifs

1) Présentation du projet

Tel que définit par l'ICOM le musée est un lieu dédié « à des fins d'étude, d'éducation et de plaisir ». La mission d'éducation du musée constitue une de ses premières raisons d'être. Le musée est un précieux auxiliaire en matière d'enseignement. De ce point de vue, il ne doit pas avoir de barrière entre le musée et l'école. Le musée constitue un support didactique important dans l'enseignement de l'histoire, de la géographie, de l'art, bref des sciences de la nature. En tant que tel, il met l'élève ou l'étudiant en contact direct avec l'objet dont il est question. Dispensant ainsi l'instituteur ou le professeur de tout cours théorique et lui permettant de pratiquer une pédagogie active²². A travers la visite des publics scolaires, le musée peut agir sur la démocratisation culturelle.

En ouvrant ses portes à l'école, le musée atteint toutes les couches sociales sans distinction et peut développer une sensibilisation et une habitude de fréquentation chez les plus jeunes. Il est donc indispensable, pour le musée, d'avoir une approche professionnelle du système éducatif. Les programmes pédagogiques doivent être élaborés conformément aux programmes scolaires et les classes doivent être invitées régulièrement au musée. Un élève qui a eu une expérience positive du musée dans son enfance y reviendra à l'âge adulte et les informations sur le musée peuvent être diffusées auprès des parents d'élèves par les enfants. Ainsi, il arrive que des élèves qui sont allés au musée, y retournent plus tard en compagnie de leurs parents et leurs amis. Malgré ses richesses, le Musée d'Histoire de Ouidah est plus fréquenté par les touristes

²² Jeux de questions-réponses, de dessin, de devinette, peinture...

étrangers que par la population locale. Lieu éducatif par excellence de l'histoire de la traite des esclaves, il urge donc d'établir une relation de coopération entre le Musée d'Histoire de Ouidah et le public scolaire local et national. Selon l'arrêté n°436/MCAT/DC/SGM/CTJ/CTC/DPC/SA, la Direction du Patrimoine Culturel est composée de sept (07) services dont le Service de la Promotion des Musées et de l'Action Educative (SPMAE) chargé, de mettre en œuvre une politique d'animation culturelle en partenariat avec les établissements scolaires, les structures d'éducation et d'information, les associations et les collectivités locales. La ville de Ouidah compte plus d'une vingtaine d'établissements scolaires, mais les élèves ne disposent ni de bibliothèques scolaires, ni de loisirs culturels adaptés à leurs besoins. Le Musée d'Histoire de Ouidah recèle cependant de nombreuses thématiques sur la traite des esclaves qui peuvent être exploitées et expliquées à travers une approche intellectuelle et sensorielle et à travers des activités (expositions temporaires sur la traite des esclaves, des mallettes pédagogiques, des ateliers de contes, de musique traditionnel, dessin, peinture). En intégrant les programmes scolaires à ses activités, le musée ne se substitue pas à l'école, mais vise à développer une attitude active de l'enfant par la découverte sensorielle et le jeu. La création d'un partenariat musée-école est nécessaire pour déterminer et accorder les objectifs et intérêts de chacun, pour valider les contenus du programme pédagogique.

2) Objectifs du projet

- **Objectif général**

Le présent projet a pour objectif général de mettre en place le partenariat musée-école en dynamisant les activités du musée dans la perspective d'augmenter les statistiques de fréquentation du public scolaire et de fidélisation de celui-ci.

- **Objectifs spécifiques**

L'atteinte de l'objectif général passe par la réalisation des objectifs spécifiques suivants :

- établir une relation entre les écoles de Ouidah et le musée ;
- élaborer des activités ayant trait aux programmes scolaires en vigueur ;
- dynamiser les offres du musée ;
- augmenter la fréquentation du musée par le public scolaire ;
- fidéliser le public scolaire au musée.

B) Résultats attendus

- il s'agit de consolider la relation entre les écoles et le musée ;
- grâce à cette relation, le musée sera en mesure de s'informer des contenus du programme scolaire en vigueur et proposer des activités liées à ces programmes ;
- les activités réalisées par le musée devront intéresser les scolaires et permettront de les faire venir au musée. Ceci augmentera la fréquentation du public scolaire et permettra aux élèves de bien connaître l'histoire que véhiculent les collections du musée et d'élargir leur connaissance.

Paragraphe 2 : Proposition d'organigramme et ressources

A- Proposition d'Organigramme du musée d'Histoire de Ouidah



Figure 8 : Organigramme du Musée d'Histoire de Ouidah. Auteur : Tatiana ALLAGBE, Octobre 2013

B- Ressources

1) Ressources Humaines

La gestion de toute institution nécessite la présence d'un personnel efficace. Le Musée d'Histoire de Ouidah ne dispose pas d'un personnel qualifié en matière de gestion du patrimoine culturel. Le personnel qui le compose est également insuffisant. Le code de déontologie de l'ICOM stipule que : "l'emploi d'un personnel qualifié, possédant l'expertise requise pour assurer ses responsabilités, est nécessaire"²³. Il convient donc d'offrir les possibilités nécessaires de formation afin de renforcer les capacités du personnel existant et procéder au recrutement du personnel qualifié pour appuyer celui déjà existant. Par ailleurs, concevoir des activités pédagogiques nécessite la

²³ Code de déontologie de l'ICOM, 2006, p.2

collaboration des enseignants. Ce sont eux qui ont la maîtrise du contenu du programme scolaire. Il s'avère donc indispensable d'opter pour la participation des enseignants dans la conception des activités pédagogiques.

2) Ressources financières et techniques

La réalisation d'activités au sein d'une institution muséale nécessite des moyens financiers. Selon le code de déontologie de l'ICOM, « il incombe à l'autorité de tutelle de fournir les fonds suffisants pour réaliser et pour développer les activités du musée »²⁴. Au plan national, nous pouvons faire recours à l'Etat à travers les Directions techniques du Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme (MCAAT), à travers la Direction du Patrimoine Culturel (DPC) et le Fonds de Développement du Patrimoine Culturel (FDPC), structures nationales, chargées de la valorisation du patrimoine au Bénin.

Les recettes propres du musée, les contributions des écoles et lycées, les aides des mécènes, des organisations nationale et internationale (CAEB, ASAMHO, etc.) serviront à accompagner le Musée d'Histoire de Ouidah dans sa mission éducative et la réalisation effective de ses activités.

Section 2 : Programmes d'activités, dispositions préalables, recommandations et budget prévisionnel

Paragraphe 1 : Activités d'animation pédagogique et activités d'animation culturelle

Les activités de médiation culturelle que nous proposons au Musée d'Histoire de Ouidah sont de deux sortes :

- activités d'animation pédagogique ;
- activités d'animation culturelle.

²⁴ Code de déontologie de l'ICOM, 2006, p.2

A- Activités d'animation pédagogique

Les activités d'animation pédagogique s'articulent autour d'une série d'actions pédagogiques destinées aux élèves et aux enseignants des établissements préscolaires, scolaires et universitaires. Ces activités de diverses natures (valises pédagogiques, visites guidées, visites libres, visites thématiques, vidéo thématiques, visites thématiques avec projection, conférences débats, excursions, ateliers pour enfants, etc....) s'intègrent généralement aux programmes d'enseignement. Certaines seront réalisées sur la demande des partenaires. Elles offrent aux élèves, la possibilité de faire comprendre davantage les leçons dispensées en classe, d'élargir l'horizon de l'élève par une approche des cultures matérielles et des traditions de notre pays.

Qu'elles soient matérielles ou virtuelles, les présentations, expositions et activités spéciales doivent se conformer aux missions, aux politiques et aux buts déclarés par le musée. Au Musée d'Histoire de Ouidah, nos propositions d'activités pédagogiques s'adressent à la classe de 4^{ème}, seule cette classe ayant au programme l'histoire de la traite des esclaves.

La mallette pédagogique

La mallette pédagogique est une malle de nature et de tailles variables, aménagées pour contenir en toute sécurité, des objets de musée en vue de sensibiliser élèves et enseignants et de susciter en eux l'envie d'aller découvrir le musée. La mallette pédagogique peut donc être destinée :

- au grand public (déplacements vers les populations, dans les quartiers de villes ou dans les villages) ;
- au public scolaire (déplacements dans les écoles).

Le contenu des mallettes fait généralement référence aux sujets qui relèvent du programme et des collections qu'abrite le musée, avec toute une série d'annexes et de supports didactiques (textes, images, musiques ou enregistrements sonores,

reproductions, matériaux à découvrir par le toucher ou à utiliser dans des activités créatives, jeux, modes d'emploi et exercices d'application).

La mallette pédagogique permet de diversifier les offres du musée, de faire découvrir aux scolaires l'importance des objets patrimoniaux, leur conservation ; d'éveiller la sensibilité et l'intérêt des jeunes en traitant différentes thématiques afférentes aux collections, de rapprocher le patrimoine culturel de certaines zones marginalisées, d'augmenter le nombre de personnes mises en contact avec les collections du musée et d'augmenter le nombre des personnes qui iront visiter le musée par la suite.

- Contenu de la mallette pédagogique

Réplique de la chaîne des esclaves ;

Copie des monnaies et cauris qui servaient d'échange contre les esclaves;

Des images de bateau négrier ;

Des images retraçant la route de l'esclave, l'embarquement des esclaves, les conditions de vie des esclaves en exil ;

- Objectifs

Permettre aux enfants d'être en face des objets présentant l'histoire de la traite des esclaves et de les toucher ;

Eveiller la sensibilité et l'intérêt des jeunes en traitant différentes thématiques afférentes aux collections ;

Faire connaître aux élèves les étapes de la traite négrière ;

- Thème

La traite des esclaves ;

L'embarquement des esclaves ;

La vie à bord du négrier ;

Les activités des esclaves en exil ;

La capture des esclaves ;

- Partenaires institutionnels

Les écoles, les lycées, les collèges, la circonscription scolaire, la direction départementale de l'enseignement.

- Public cible

Apprenants du secondaire de la classe de 4^{ème}

- Intervenants

Les enseignants et les guides

- Outils pédagogiques

Fiche du cours : Enseignant

- Partenaires financiers

Le Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme (MCAAT), la DPC, la FDPC et les recettes du musée.

- Lieu

L'exposition du contenu de la mallette pédagogique se montera dans les écoles, les collèges, et les lycées

- Description du déroulement de la mallette pédagogique

Le contenu de la mallette pédagogique doit être exposé au cours du déroulement du cours sur l'histoire de la traite des esclaves dans les écoles précisément dans les classes de 4^{ème}. Elle permettra à l'enseignant d'illustrer son cours d'histoire sur la traite des esclaves à l'aide des exemples bien précis. L'élève, en face des objets relatant cette histoire va vivre cette période des esclaves et sera intéressé à suivre ce cours. Nous ferons la commande de deux malles de taille moyenne fait en bois afin de faciliter le transport dans les écoles. Le poids total d'une malle ne doit pas excéder 25 kg. Les deux malles seront transportées par une seule personne sur une moto. Les malles doivent être en mesure de contenir l'objet le plus grand, avoir des roulettes, des poignées, être rembourrées à l'intérieur (prévenir la cassure d'objet), être compartimentées.

- Période et durée

La mallette pédagogique se transportera dans les établissements dans les classes de 4^{ème}. L'exposition du contenu de la mallette se fera au cours de l'année en fonction du déroulement des programmes par les enseignants.

- Prix d'entrée

200F CFA par élève

Le parcours "jeunes"

Le parcours "jeunes" est un parcours conçu et matérialisé dans le circuit habituel de visite d'un musée. C'est un circuit de visite spécial conçu à l'intention des jeunes scolaires et traitant de thèmes définis de commun accord entre le musée et les enseignants. Ces thèmes, déterminés en fonction des ressources patrimoniales disponibles, doivent trouver des entrées dans les programmes scolaires afin que l'intérêt des enseignants et des élèves soit maintenu.

- Objectifs

Comprendre et connaître l'histoire de la traite négrière ;

Connaître les objets liés à la traite négrière ;

Connaître l'histoire des royaumes d'Abomey et de Savi;

- Thèmes

L'histoire du royaume de Savi (Ouidah) ;

L'histoire du royaume d'Abomey ;

Retour des esclaves affranchis ;

L'abolition de l'esclavage ;

L'embarquement des esclaves ;

- Public cible

Scolaire du secondaire (4^{ème});

- Partenaires institutionnels

Les collèges, les lycées, les écoles, la circonscription scolaire et la direction départementale de l'enseignement.

- Intervenants

Les enseignants, le médiateur et les guides.

- Outils pédagogiques

Le parcours de visite et les fiches de questionnaire

- Partenaires financiers

Le Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme (MCAAT) ; la DPC, la FDPC, et les recettes du musée.

- Description du déroulement du parcours "jeunes"

Le parcours "jeunes" va se concevoir autour des salles 1, 6 et 7 consacrées à l'exposition temporaire et à l'histoire de la traite.

La salle n°1 abrite, les objets retrouvés lors des travaux de restauration du musée comme la chaîne et les monnaies qui ont servi d'échange des esclaves, etc.

Les salles n°6 et n°7 retracent l'histoire de l'esclavage à travers l'embarquement des esclaves dans les bateaux, le voyage des esclaves et leurs séjours sur les terres neuves à travers des photographies exposées. Le parcours de visite sera matérialisé par des panneaux et des flèches indiquant clairement les itinéraires.

- Période et durée

Elle se déroulera au cours de l'année en fonction du déroulement des programmes par les enseignants. L'activité va durer deux heures

- Prix d'entrée

200F CFA par élève

B- Activités d'animation culturelle

Une dernière façon d'intervenir en matière d'éducation pour une institution muséale est de développer un programme d'action culturelle, c'est-à-dire des activités qui, tout en conservant un lien avec la mission de l'institution, ne sont plus nécessairement liées à son exposition ou d'autres réalisations. Par son action culturelle, une institution muséale propose au public des activités à caractère culturel susceptibles de l'intéresser, l'instruire ou simplement, le cas échéant, le divertir. Par son action culturelle, une institution muséale élargit également sa contribution à la vie culturelle de sa communauté.

➤ Activité d'animation culturelle destinée au public scolaire secondaire

○ L'organisation périodique de visites guidées - conférences

Une des plus anciennes formes d'intervention éducative, la visite guidée reste encore aujourd'hui une des plus populaires. Elle implique la prise en charge des visiteurs par un guide qui les conduit à travers une exposition ou un site, en leur fournissant tout au long du trajet, une variété de renseignements portant sur la thématique en cause. Cette forme d'intervention permet de communiquer aux visiteurs une somme importante d'informations, qui peut être adaptée selon l'intérêt des participants. Les visiteurs peuvent aussi profiter de la présence du guide pour poser des questions. La formule de la visite guidée offre également l'avantage de bien contrôler la justesse de l'information communiquée.

Les conférences sont des activités qui permettent d'orchestrer une rencontre avec des experts ou des personnalités, de profiter de leurs connaissances et de leur expérience. L'expertise de tels invités peut toucher une très grande variété de thématiques et permet à une institution d'explorer avec ses publics une multitude de facettes de sa mission et de sa pratique muséale. On peut aborder, par voie de conférences, tous les sujets, tant artistiques, historiques, scientifiques, philosophiques, qu'autres, explorer toutes les théories, tracer le bilan d'expériences passées ou même discuter des pistes de recherches futures.

Pour une institution muséale, la possibilité de le faire offre de bonnes occasions d'approfondir ou même d'élargir ses connaissances dans son domaine de prédilection.

L'organisateur d'une telle activité, doit savoir bien choisir ses invités, les convaincre d'accepter son invitation et organiser leur venue et la rencontre avec les publics.

- Objectifs

Permettre aux élèves de découvrir les riches valeurs culturelles du musée d'histoire de Ouidah ;

Permettre aux élèves de recevoir davantage d'information sur l'histoire du fort;

Enrichir les connaissances de l'enfant.

- Thèmes

L'histoire de la traite des esclaves ;

L'histoire du musée ;

Le rôle du Fort Portugais dans la traite des esclaves.

- Public cible

Le public scolaire du secondaire en général

- Partenaires institutionnels

Les collèges, les lycées, les écoles, la circonscription scolaire et la direction départementale de l'enseignement.

- Intervenants

Les enseignants, un conférencier interne (conservateur du musée) et un modérateur chargé d'organiser la séance.

- Outils pédagogiques

Plaquettes du fort, fiches de questionnaire, fiches sur le parcours de visite du musée, parcours-découverte du fort

- Outils matériels

Achat de 50 chaises ;

- Partenaires financiers

Le ministère de la Culture de l'Alphabétisation de l'Artisanat et du Tourisme (MCAAT), la DPC, la FDPC, le musée.

- Lieux

Les conférences-débats ont lieu sur l'esplanade du théâtre de verdure du musée, construit lors des travaux de restauration du fort pour les activités culturelles du musée. C'est un lieu bien aéré permettant d'héberger les séances de conférences.

- Description du déroulement

Brève introduction sur l'histoire du musée et rappel des objectifs de la visite aux élèves;

Visite des lieux ;

Discussions et échanges.

- Période et durée

Elle se déroulera au cours de l'année scolaire, les mercredis après midi et samedi après midi.

- Prix d'entrée

200F CFA par élève

➤ **Activité d'animation culturelle destinée au public scolaire primaire**

Nous proposons la création et la mise en place d'ateliers pour enfants : atelier de savoir-voir (interprétation des objets exposés), atelier de savoir- faire (dessins, coloriage, peinture etc.)

Les ateliers permettent une découverte active du musée et de ses collections. Après un contact avec les œuvres, l'enfant exécute une petite réalisation. Un atelier fait revivre les objets du musée par des actions.

Les ateliers conçus pour les scolaires permettent d'enrichir la découverte des collections par une approche culturelle et pédagogique visant à développer la créativité du jeune public et à l'inciter à une pratique artistique au sein du musée. Ces ateliers ont pour objectif de contribuer à la formation des jeunes auditeurs avec une orientation privilégiée

sur les éléments du patrimoine culturel national, d'apprendre aux auditeurs diverses techniques manuelles et de contribuer à la création des loisirs sains et attrayants. Ces ateliers constituent un moyen efficace de diffusion de notre patrimoine culturel en faveur des jeunes tout en aidant à leur formation. Cette formation n'est rien d'autre qu'une transmission de savoirs par les animateurs à partir des objets : car « tout objet exposé dans un musée peut nous apprendre quelque chose sur le peuple qui l'a créé ». L'atelier sera constitué d'activités multiples : conte, dessin, coloriage, théâtre.

- Objectifs

Apprendre à l'enfant l'histoire de la traite des esclaves ;

Distraire les enfants

Eveiller la curiosité de l'enfant

Apprendre aux enfants des récits, des contes sur la traite...

- Thème

Souvenir d'enfant

Qui sait bien faire des contes ?

Qui dessine bien ?

Et si l'esclavage m'était conté?

Qui peut conter l'histoire de la traite ?

- Partenaires institutionnels

Les écoles, les lycées et les collèges

- Public cible

Apprenants du primaire.

- Intervenants

Les enseignants, les guides/animateurs et le conservateur

- Outils pédagogiques

Les livrets de conte, les cahiers de dessin, les crayons de couleur et les crayons à papier

- Outils matériels

Achat de 50 petites tables rondes et de 50 chaises

- Partenaires financiers

Le Ministère de la Culture de l'Alphabétisation de l'Artisanat et du Tourisme (MCAAT), la DPC, la FDPC et les recettes du musée.

- Lieu

Les ateliers seront montés sur l'esplanade du théâtre de verdure

- Description du déroulement

Atelier de dessin

Faire voir les objets exposés aux enfants.

Leur faire comprendre que derrière ces objets, il y a tout un processus, il y a des hommes qui les ont pensés, qui les ont faits.

Faire répéter le geste à l'enfant à travers des travaux de dessin, coloriage...

Permettre à l'enfant de repartir avec une petite réalisation

Atelier de conte, de théâtre

A travers cet atelier les animateurs enseigneront plusieurs sketches aux enfants et ceux ci en retour présenteront ces sketches. En s'exerçant par les théâtres et les contes, les enfants apprendront le secret de la communication et de la parole.

- Période et durée

Les ateliers se dérouleront les mercredi et les samedi dans l'après midi, pendant les vacances et lors de la journée mondiale des musées, pour faire vivre le musée et ses collections.

- Prix d'entrée

200F CFA par élève

➤ Autres activités culturelle au musée

Plusieurs autres activités culturelles seront organisées au musée. Il s'agit entre autre de « Noël au musée » tous les 25 décembre et la « journée internationale des musées » les 18 mai. Ces différents d'événements peuvent prendre de l'ampleur et devenir des manifestations à grand déploiement comme des festivals ou rendez-vous annuels pour les amoureux de la culture. Lors de la célébration de Noël au musée, il sera organisé des jeux concours et l'entrée sera payante.

Lors de la célébration de la Journée Internationale des Musées (JIM), l'entrée est gratuite. Il est prévu des programmes éducatifs adaptés pour attirer un nouveau public au musée. La réalisation de toutes ces activités a pour objectif d'inculquer aux enfants la notion de patrimoine culturel, son importance, sa conservation et sa transmission. Toutes les activités proposées se réaliseront à des périodes bien précises comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Période de réalisation des activités

Activités	Période de déroulement
Activités pédagogiques destinées au public secondaire de la classe de 4^{eme}	
Mallette pédagogique	Elle se déroulera au cours de l'année en fonction du déroulement des programmes par les enseignants.
Parcours "jeunes"	Elle se déroulera au cours de l'année en fonction du déroulement des programmes par les enseignants.
Activité culturelle destinée au public secondaire	
Visite guidée – Conférence	Les mercredis après-midi et samedi après-midi
Activité culturelle destinée au public primaire	
Ateliers de conte, théâtre, modelage, dessin	Les mercredis après midi, samedi après midi et pendant les vacances
Autres activités culturelles	
Noël au musée	25 décembre
Journée Internationale des musées	18 Mai

Paragraphe 2: Dispositions préalables et recommandations. Budget prévisionnel et suivi-évaluation

A- Dispositions préalables et recommandations

1) Dispositions préalables

Avant l'organisation de toute activité en direction du public scolaire, le responsable du Musée d'Histoire de Ouidah doit aller à la rencontre des responsables d'école. Il doit leur expliquer les avantages et l'importance de faire venir les élèves au musée. Il doit établir avec ces derniers, un partenariat musée-école en vue :

- de réglementer leur déplacement ;
- d'insérer l'activité dans le cadre formel.

Il faut également des pré-requis :

- connaître l'école sous son axe institutionnel (mieux maîtriser l'organisation du système éducatif du pays) ;
- connaître les caractéristiques de chaque niveau scolaire : la maternelle, le primaire, le secondaire ;
- connaître l'organisation de la classe : emploi du temps, matières, etc.
- connaître l'organisation du temps (le rythme scolaire) : rentrée, vacances, congés, examens...

Des séances de sensibilisation, d'explication et d'information doivent être initiées à l'endroit des autorités, des responsables d'école, les enseignants et les élèves, pour l'appropriation du projet. Les autorités locales, communales et même celles du ministère en charge de la Culture de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme auront à discuter de la pertinence du projet avec les responsables des établissements.

2) Recommandations

- **Recommandations à l'endroit des responsables en charge de la culture**

Pour la bonne marche des musées et précisément du Musée d'Histoire de Ouidah, nous formulons les suggestions ci-après :

- prendre un arrêté qui fixe les statuts du musée (document stipulant clairement le statut juridique du musée, ses missions, sa permanence et son caractère non lucratif) en vue d'une collaboration avec des organismes extérieurs (musées, ONG, institutions étrangères ...);
- recruter des guides qualifiés ;
- faire un inventaire précis de toutes les collections du musée ;
- confectionner des prospectus;
- établir une politique d'accueil des publics ;
- créer au sein du musée un Service Educatif (SE), un service de conservation-restauration et un service d'accueil des publics;
- définir les sources de financement du musée ;
- renforcer les capacités du personnel existant ;
- établir une coopération avec la maison du Tourisme de Ouidah et les « Tours Operators » pour inscription sur la « destination Bénin » ;
- établir un partenariat avec les ONG s'intéressant aux activités pédagogiques dans les musées ;
- établir un partenariat musée-école, promouvoir et valoriser le musée par les médias ;
- mettre en place un programme de visites thématiques à caractère éducatif en harmonie avec les programmes en vigueur dans les écoles et collèges ;
- précéder le comité de gestion par un représentant de la DPC ;

- créer un site web du musée.
 - **Recommandations à l'endroit des responsables d'école**

Nous formulons des recommandations ci après aux responsables d'école :

- Instaurer dans les programmes scolaires, les sorties pédagogiques au musée;
- demander aux élèves d'aller faire des recherches au musée;
- accompagner les élèves au musée.

B- Budget prévisionnel et suivi-évaluation

1) Budget prévisionnel

Tableau 3 : Budget prévisionnel

Activités	Partenaires probables	Estimations financières
1- Conception de deux mallettes pédagogiques		
Conception des deux malles	Le Ministère de la Culture de l'Alphabétisation de l'Artisanat et du Tourisme (MACAAT), La DPC, La FDPC, Les recettes du musée.	75.000x2 150.000
Copies des contenants de la malle et circulation des malles dans les écoles	II	200.000 f cfa
Sous total 1 : 350.000 f cfa		
2- Conception du parcours "jeunes"		
Création d'un parcours jeunes à l'intérieur de l'exposition	Le Ministère de la Culture de l'Alphabétisation de l'Artisanat et du Tourisme (MACAAT), La DPC, La FDPC, Les recettes du musée.	75.000 f cfa
Confection des panneaux signalétiques, des flèches	II	80.000 f cfa
Conception des brochures du circuit de visite en 50 exemplaires	II	15.000 x 50 = 750.000 f cfa
Sous total 2 : 905.000 f cfa		
3- Organisation d'une visite-conférence		
Achat de 50 chaises De deux micros	Le Ministère de la Culture de l'Alphabétisation de l'Artisanat et du Tourisme (MACAAT), La DPC, La FDPC, Les recettes du musée.	7.000 x 50 = 350.000 f cfa 20.000 x 2 = 40.000 f cfa

Plaquettes du fort en 30 exemplaires	II	15.000x30 = 450.000 f cfa
Sous total 3 : 840.000 f cfa		
4- Organisation d'atelier pour enfant		
Achat des livrets de conte, de cahiers de dessin, de crayons de couleur, de crayons à papier	Le Ministère de la Culture de l'Alphabétisation de l'Artisanat et du Tourisme (MACAAT), La DPC, Le FDPC, Les recettes du musée.	500.000 f cfa
Achat de (50) petites tables et de (50) chaises	II	(chaise+table) : 15.000 f cfa 15.000x50 = 750.000 f cfa
Sous total 4 : 1.265.000 f cfa		
5- Noël au musée		
Organisation de la Noël au musée et des activités liées à cette à cette fête	Le Ministère de la Culture de l'Alphabétisation de l'Artisanat et du Tourisme (MACAAT), La DPC, La FDPC, Les recettes du musée, la mairie, les autorités locales	1.000.000 f cfa
Sous total 5 : 1.000.000 f cfa		
6- Journée internationale des musées		
Organisation de la journée et ateliers liés à cette journée	Le Ministère de la Culture de l'Alphabétisation de l'Artisanat et du Tourisme (MACAAT), La DPC, La FDPC, Les recettes du musée.	1.000.000 f cfa
Sous total 6 : 1.000.000 f cfa		
Total : 5.360.000 f cfa		

2) Suivi-évaluation

Un processus d'évaluation doit être mis en place pour un suivi des activités. A la fin d'une visite ou d'une activité, le service d'accueil des publics doit être en mesure de prendre les avis des publics sur les activités, afin d'améliorer constamment l'offre éducative au sein du musée.



CONCLUSION

Conclusion

Ces dernières années, le monde a subi de profondes transformations. Ces transformations ont touché tous les secteurs d'activités. L'éducation et la culture, n'ont pas échappé à ces mutations. La prise en compte de l'éducation et de la culture est essentielle pour un développement qui prend en compte l'individu dans son environnement social. De nombreux Etats intègrent déjà la culture, dans leur stratégie de développement, pour organiser leur reconversion et s'orienter résolument vers une économie de la connaissance et de l'innovation. Accorder une place à l'éducation au sein des préoccupations muséales n'a pas été initialement chose facile pour les animateurs des musées. Mais progressivement, la légitimité de leurs revendications s'est imposée et l'éducation muséale est aujourd'hui incontournable.

Ceci est vrai tant pour ce qui concerne l'administration des institutions que pour toutes les facettes qui concernent le service des publics.

Au Bénin, les institutions muséales n'ont pas encore pris la juste mesure de leurs responsabilités et de leurs devoirs au sein du système éducatif. Aussi, urge-t-il que le Gouvernement assume pleinement la responsabilité qui est la sienne en dotant les institutions muséales des ressources nécessaires qui leur permettent d'assurer leur mission.

La ville de Ouidah regorge de riches valeurs culturelles dont le Musée d'Histoire de Ouidah logé dans le fort portugais. Ce musée retrace l'histoire de la traite négrière et dispose d'importantes potentialités éducatives encore inexploitées. Il doit opter pour l'initiative des projets éducatifs et pour une politique adéquate d'accueil du public scolaire, car inciter l'enfant à cultiver en lui le désir et le plaisir de fréquenter les musées est aussi un important facteur de développement pour la nation. A cet effet, un agenda de visites des lieux culturels dans les programmes scolaires est nécessaire. Sa réalisation incombe aux institutions publiques en charge de la culture et du tourisme avec la collaboration des responsables du système éducatif.

Le Musée d'Histoire de Ouidah a connu par le passé d'intenses activités muséographiques et culturelles. Ces activités sont aujourd'hui veilleuse faute de moyens humains et financiers. Avec la célébration du festival « Ouidah 92 », le Musée d'Histoire de Ouidah a connu une légère augmentation du taux de fréquentation. Mais faute d'une politique muséale, ce taux de fréquentation ne cesse de baisser. Les responsables des institutions muséales, doivent donc élaborer des politiques susceptibles d'attirer plus de jeunes, surtout scolaire vers les musées, au lieu de se limiter, comme l'on le constate très souvent, aux simples discours de félicitation et de soutien, aux vœux pieux et non réalisés. Cette nouvelle politique d'accueil et d'attrait du public scolaire dont nous projetons la mise en œuvre, permettra la promotion, la valorisation et l'animation du Musée d'Histoire de Ouidah. Elle permettra enfin de fidéliser ce public au musée et d'accroître le taux de fréquentation dudit musée.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages consultés

- 1) Arpin R. (1992). *Le musée de la civilisation : concept pratique*, éd. Multimondes et Musée de la civilisation, canada, p.1-167
- 2) Caisse Nationale des Monuments Historiques et des sites. (1998). *Actions éducatives dans les monuments nationaux*. Paris, février. p.1-56
- 3) Direction du Patrimoine Culturel. (1995). *Regards sur les musées et monuments du Bénin*. DPC/ MCC, Cotonou. 49 p.
- 4) ICOM. (1992). Bénin, Ghana, Togo, *Quels musées pour l'Afrique? Patrimoine en devenir*. 18-23 novembre 1991, juin.
- 5) Mironer L. (2011). *Cent musées à la rencontre du public*. éd. France édition, novembre. p. 459

Mémoire

KANGNI, J. et SOGLO, G. (1988). *Le musée comme support didactique dans l'enseignement de l'histoire : cas des musées ethnographique et Honmè de Porto- Novo, MSH, ENS, UNB*. 58 p.

Webographie

« ALLARD M. (1999). *Le partenariat école-musée : quelques pistes de réflexion*. ASTER. 29. p. 27-40 »

http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/8727/ASTER_1999_29_27.pdf

Consulté le 09 octobre 2013

« Benharkate, S. et Degain, J. (2009). *Évaluer les bénéfices d'une activité muséale*. La lettre de l'ocim, n°122. mars-avril ».

<http://ocim.revues.org/288> consulté le 09 octobre 2013

« Boylan P. (2006). Comment gérer un musée : Manuel pratique. UNESCO. p.1-231 »

<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001478/147854f.pdf> Consulté le 09 octobre 2013

« Caune J. *La médiation culturelle : une construction du lien social*. p. 1-10 ».

http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2000/Caune/Caune.pdf Consulté le 25 juin 2013

« Direction du patrimoine et de la muséologie : Service de soutien aux institutions muséales. (2008). *Éducation et action culturelle, politique et activités [GUIDE PRATIQUE]*. Août ».

<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs1762486> Consulté le 09 octobre 2013

« GIRAULT Y. (1999). *L'école et ses partenaires scientifiques*. ASTER, 29. p 3-8 »

http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/8725/ASTER_1999_29_3.pdf

Consulté le 09/10/13

« Matias V. et Lemerise T. (2006). Nouveaux cahiers de la recherche en éducation, Le partenariat musée-école aux yeux des enseignants du secondaire : un appui au principe, mais une implication concrète encore hésitante. vol. 9, no 1, p. 57 à 73 »

http://ncre.educ.usherbrooke.ca/articles/v9n1/04_Matias.pdf Consulté le 10 octobre 2013

« Meunier A. (). *Introduction L'éducation muséale, d'une pratique professionnelle à la constitution d'un champ de recherche*. p. 1-7 »

<http://excerpts.numilog.com/books/9782895441359.pdf> Consulté le 01 octobre 2013

« Meunier A. (). Réfléchir les contextes éducatifs : Des outils pédagogiques dans les musées et les expositions pour qui? Pourquoi ? p. 1-43 »

<http://educ.prehistosite.be/wp-content/uploads/2012/02/MsW-outils-Mode-de-compatibilit%C3%A92.pdf> Consulté le 07 octobre 2013

« Musée de l'Ancien Évêché. (). *Programme pédagogique 2010/2011*. P.1-13 ».

http://www.acgrenoble.fr/educationartistique.isere/IMG/pdf_Prog_activite_pedagogique_2010_2011_ancien_eveche.pdf Consulté le 29 septembre 2013

« Pouillet G. (2008). Architecture et médiation culturelle : deux constructions muséales. Mai. p.1-11 »

http://artsplastiques.acrouen.fr/grp/architecture_musees/mediation_culturelle/Architecture%20et%20mediation.pdf Consulté le 26 juin 2013

« TABUCE B. (2010). *Théorie et pratique de la médiation culturelle, résumé du cours*. Novembre ». p.10

http://asl.univmontp3.fr/L20809/MCC3/E33SLMC1_MediaCult/RESUME_DU_COURS_%20E33SLMC1.pdf Consulté le 25 juin 2013

Les instruments juridiques consultés

- 1) La constitution béninoise du 11 décembre 1990
- 2) La loi n°2007 – 20 du 23 août 2007 portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel en République du Bénin
- 3) ICOM, Code de déontologie des musées, janvier 2006, p.1-15
- 4) UNESCO. (1972). *Convention sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel*. Paris le 16 Novembre.
- 5) UNESCO. (1982). *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, Conférence mondiale sur les politiques culturelles*. Mexico City, 26 juillet – 06 août.

Cours

YEKPON G. (2013). *Cours de création d'entreprises culturelles*. Abomey Calavi. Ecole Nationale d'administration et de la magistrature (ENAM). Mai.

DEGBEY C. (2013). *Cours de médiation culturelle*. Abomey Calavi. Ecole Nationale d'administration et de la magistrature (ENAM). Mai.



ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaires et guides d'entretien utilisés pour la recherche

Questionnaire de recherche à l'endroit des élèves

Identité personnelle

Age :.....

Ecole :.....

Classe :.....

Etiez-vous déjà venu visiter le musée d'histoire de Ouidah ou est-ce la première fois ?

Oui

Non

Combien de fois environ êtes-vous déjà venu visiter le musée

Peu

Plusieurs fois

Beaucoup

Aujourd'hui êtes-vous venu

Seul

ou

Accompagné

Si vous êtes venu accompagné avec qui l'êtes-vous ?

.....
.....

Dans quelles intentions ou à quelle occasion êtes-vous venu au musée?

.....
.....

Saviez-vous que le Musée d'Histoire de Ouidah était consacré à l'histoire de la traite des esclaves ou l'aviez-vous appris en le visitant ?

.....
.....

Au cours de votre visite qu'est ce qui vous a intéressé?

.....
.....

Qu'est-ce qui vous a déplu ?

.....
.....

Entre les services suivants, lesquels souhaitez-vous retrouver au Musée d'Histoire de Ouidah ?

Des jeux concours sur la maîtrise de l'histoire de la traite des esclaves

Des conférences-débats sur des thématiques liées aux programmes scolaires en vigueur
Si oui donnez des exemples

Une exposition temporaire sur des aspects particuliers de la traite des esclaves. Si oui, citer quelques aspects qui vous intéressent?

Des ateliers de dessins, peinture, conte

Des jeux concours sur la maîtrise de l'histoire de la traite des esclaves

Aimeriez vous que le musée se déplace dans vos écoles ? Si oui, pourquoi ?

.....
.....

Quels services vous a manqué pendant la visite du musée d'histoire de Ouidah?

.....
.....

Combien de temps a duré votre visite? Est-elle courte ou longue ?

.....
.....

Avez-vous d'autres remarques, opinions ou suggestions à exprimer à propos de votre visite ou pour l'amélioration des conditions de visite du Musée d'Histoire de Ouidah ?

.....
.....

Questionnaires à l'endroit des Enseignants et professeurs d'histoire

Connaissez-vous le Musée d'Histoire de Ouidah ?

Oui Non

Saviez-vous que le Musée d'Histoire de Ouidah est consacré à l'histoire de la traite des esclaves ?

Oui Non

Avez-vous déjà visité le Musée d'Histoire de Ouidah ? Si oui dans quel cadre ?

.....
.....

Vos impressions à la suite de cette visite

.....
.....

Qu'aimeriez-vous que le musée propose comme activités qui soient en relation avec vos programmes scolaires ?

.....
.....

A part les activités liées aux programmes scolaires, qu'est ce que le musée peut proposer d'autre pour intéresser le public scolaire ? (justifiez)

.....
.....

Guide d'entretien à l'endroit des conservateurs du Musée d'Histoire de Ouidah et du Musée National du Togo

- 1) Quelles-sont les missions de votre musée ?
- 2) Arrivez-vous à accomplir toutes ces missions ?
- 3) Quelles catégories de publics fréquentent le musée ?
- 4) Quelles sont les statistiques de fréquentation du musée ces 5 dernières années ?
- 5) Quelles sont les activités que vous organisez pour le public scolaire?
- 6) Quel est le nombre du personnel du musée ?
- 7) Quelles sont les attributions de chacun ?
- 8) Le musée a-t-il un budget autonome pour sa gestion ?
- 9) Quels sont les problèmes auxquels le musée est confronté ?
- 10) Quelles recommandations ou suggestions aimeriez – vous donner pour le bon fonctionnement du musée ?

Questionnaire de recherche au personnel du Musée d'Histoire de Ouidah et du musée National du Togo

Quelles sont les catégories de public qui visitent le musée ?

.....
.....

Votre musée est-il visité par le public scolaire ?

.....
Si oui, le circuit de visite est-il le même ? Oui-bien, que lui proposez-vous ?

.....
.....
Quelles sont les activités qui lui sont proposées en dehors de la visite?

.....
.....
Existe-t-il un partenariat avec les écoles ?

.....
.....
Que pensez-vous que le musée peut faire pour accompagner les écoles dans l'exécution du programme scolaire ?

.....
.....
.....
Avez-vous autres propositions ou suggestions pour l'amélioration du taux de fréquentation du public scolaire ?

Table des matières

Parties	Pages
Dédicaces	i
Remerciements	ii
Liste des sigles et abréviations	iii
Liste des tableaux	iv
Liste des illustrations	iv
Glossaire de l'étude	v
Résumé	vi
Abstract	vii
Sommaire	viii
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE PREMIER : Problématique du projet (justification et importance du projet, les hypothèses de recherche, l'état des lieux)	4
Section 1 : Cadre physique de l'étude, justification et importance du projet	4
Paragraphe 1 : Présentation du Musée d'Histoire de Ouidah	4
Paragraphe 2 : Justification, importance du projet et hypothèses de recherche	6
A- Justification et importance du projet	6
B- Hypothèses de recherche	10
Section 2 : Etat des lieux et synthèse des données de terrain	12
Paragraphe 1 : Les activités muséales et les ressources	12
A- Les activités muséales	12
B- Les ressources	15
1) Les ressources humaines	15
2) Les ressources financières et matérielles	16
Paragraphe 2 : Les collections et les sources d'informations	17
A- Les collections	17
B- Les sources d'informations	18
CHAPITRE DEUXIEME : Revue de littérature	19
Section 1 : Clarification des concepts	19
Paragraphe 1 : Eléments de définition musée / école et rôle de l'éducation muséale	19
A- Musée : Eléments de définition et rôle de l'éducation muséale	19

B- L'école	22
Paragraphe 2 : Place de l'éducation au sein du musée et partenariat musée-école	22
A- Place de l'éducation au sein du musée	22
B- Partenariat musée-école	25
Section 2 : La médiation culturelle et outils	29
Paragraphe 1 : La médiation culturelle	29
Paragraphe 2 : Les outils de la médiation culturelle	31
CHAPITRE TROISIEME : Cadre théorique et méthodologique de l'étude	32
Section 1 : Démarches méthodologiques	32
Paragraphe 1 : La recherche documentaire et l'observation directe	32
A- La recherche documentaire	32
B- L'observation directe	33
Paragraphe 2 : L'entretien et le questionnaire	33
A- L'entretien	33
B- Le questionnaire	33
Section 2 : Techniques de traitement et analyse des données	34
Paragraphe 1 : Techniques de traitement, analyse et synthèse des résultats	34
A- Techniques de traitement des données	34
B- Analyse et synthèse des résultats	34
Paragraphe 2 : L'expérience du stage, présentation des structures d'accueil, l'enseignement de stage et difficultés rencontrées	36
A- L'expérience du stage et présentation des structures d'accueil	36
1) L'expérience du stage	36
2) Présentation des structures d'accueil	36
B- L'enseignement du stage et difficultés rencontrées dans la quête des informations	39
1) L'enseignement du stage	39
2) Les difficultés rencontrées dans la quête des informations	40
CHAPITRE QUATRIEME : Présentation du projet : partenariat musée-école	41
Section 1 : Présentation du projet	41
Paragraphe 1 : Présentation du projet, Objectifs et résultats attendus	41
A- Présentation du projet et objectifs	41
1) Présentation du projet	41
2) Objectifs du projet	42

B- Résultats attendus	43
Paragraphe 2 : Proposition d'organigramme et ressources	44
A- Proposition d'Organigramme du musée d'Histoire de Ouidah	44
B- Ressources nécessaire pour la réalisation des activités	44
1) Ressources Humaines	44
2) Ressources financières et techniques	45
Section 2 : Programmes d'activités et dispositions préalables. Recommandations et budget prévisionnel	45
Paragraphe 1 : Activités d'animation pédagogiques et activités d'animation culturelles,	45
A- Activités d'animation pédagogiques	46
B- Activités d'animation culturelles	51
Paragraphe 2 : Dispositions préalables et recommandations. Budget prévisionnel et suivi-évaluation	57
A- Dispositions préalables et recommandations	57
1) Dispositions préalables	57
2) Recommandations	58
B- Budget prévisionnel et suivi-évaluation	59
1) Budget prévisionnel	59
2) Suivi-évaluation	60
CONCLUSION GENERALE	61
BIBLIOGRAPHIES	63
ANNEXES	66
TABLES DES MATIERES	71